

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FISHERIES AND OCEANS

PÊCHES ET DES OCÉANS

Chair:

The Honourable FABIAN MANNING

Président :

L'honorable FABIAN MANNING

Tuesday, September 30, 2014 (in camera)
Tuesday, October 7, 2014

Le mardi 30 septembre 2014 (à huis clos)
Le mardi 7 octobre 2014

Issue No. 13

Fascicule n° 13

Nineteenth and twentieth meetings on:

The regulation of aquaculture, current challenges and
future prospects for the industry in Canada

Dix-neuvième et vingtième réunions concernant :

La réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et
les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Elizabeth Hubley, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Baker, P.C. Batters	McInnis Meredith
* Carignan, P.C. (or Martin)	Munson Poirier
* Cowan (or Fraser) Lovelace Nicholas	Raine Stewart Olsen

* Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Batters replaced the Honourable Senator Wells (*October 7, 2014*).

The Honourable Senator Beyak was removed from the membership of the committee, replacement pending (*September 12, 2014*).

The Honourable Senator Meredith replaced the Honourable Senator Enverga (*September 12, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Fabian Manning

Vice-présidente : L'honorable Elizabeth Hubley

et

Les honorables sénateurs :

Baker, C.P. Batters	McInnis Meredith
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Munson Poirier
* Cowan (ou Fraser) Lovelace Nicholas	Raine Stewart Olsen

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Batters a remplacé l'honorable sénateur Wells (*le 7 octobre 2014*).

L'honorable sénatrice Beyak a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 12 septembre 2014*).

L'honorable sénateur Meredith a remplacé l'honorable sénateur Enverga (*le 12 septembre 2014*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, September 30, 2014
(22)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day in camera at 5:05 p.m., in room 505, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Manning, McInnis, Meredith, Munson, Poirier, Raine, Stewart Olsen and Wells (8).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

At 5:52 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, October 7, 2014
(23)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:05 p.m., in room 9, Victoria Building.

Members of the committee present: The Honourable Senators Baker, Batters, McInnis, Meredith, Poirier and Stewart Olsen (6).

Other senator present: The Honourable Senator Nancy Ruth (1).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

The clerk of the committee informed the committee of the unavoidable absence of the chair and deputy chair and presided over the election of an acting chair.

The Honourable Senator McInnis moved:

That the Honourable Senator Stewart Olsen do take the chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 30 septembre 2014
(22)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à huis clos, à 15 h 5, dans la salle 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Manning, McInnis, Meredith, Munson, Poirier, Raine, Stewart Olsen et Wells (8).

Également présente : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude de la réglementation de l'aquaculture, des défis actuels et des perspectives d'avenir de l'industrie au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 17 h 52, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 7 octobre 2014
(23)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 5, dans la salle 9 de l'édifice Victoria.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Baker, Batters, McInnis, Meredith, Poirier et Stewart Olsen (6).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Nancy Ruth (1).

Également présente : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le greffier informe le comité de l'absence inévitable du président et de la vice-présidente, et préside l'élection d'un président suppléant.

L'honorable sénateur McInnis propose :

Que l'honorable sénatrice Stewart Olsen assume la présidence.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Stewart Olsen took the chair.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

The Georgian Bay Association:

Claudette Chabot, Chair, Aquaculture Committee;

Bob Duncanson, Executive Director.

Mr. Duncanson made a statement and, together with Ms. Chabot, answered questions.

At 6:17 p.m., the committee adjourned to the call of the acting chair.

ATTEST:

L'honorable sénatrice Stewart Olsen assume la présidence.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude de la réglementation de l'aquaculture, des défis actuels et des perspectives d'avenir de l'industrie au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

The Georgian Bay Association :

Claudette Chabot, présidente, Comité de l'aquaculture;

Bob Duncanson, directeur général.

M. Duncanson fait un exposé puis, avec Mme Chabot, répond aux questions.

À 18 h 17, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Maxwell Hollins

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 7, 2014

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:05 p.m., to continue its study on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada.

[*Translation*]

Maxwell Hollins, Committee Clerk: Good evening, honourable senators. As clerk of your committee, it is my duty to inform you of the unavoidable absence of the chair and deputy chair, and to preside over the election of an acting chair.

[*English*]

I'm ready to receive a motion to that effect.

Senator McInnis: I nominate Senator Stewart Olsen to be the chair for this evening's meeting in the absence of the chair and the deputy chair.

Mr. Hollins: Thank you. Any other nominations?

Hearing none, it is moved by the Honourable Senator McInnis that the Honourable Senator Stewart Olsen do take the chair of this committee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Hollins: I declare the motion carried and invite the Honourable Senator Stewart Olsen to take the chair.

Senator Stewart Olsen (*Acting Chair*) in the chair.

The Acting Chair: Thank you very much. Good evening all. I'm calling the meeting to order and am pleased to welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

My name is Carolyn Stewart Olsen. I'm a senator from New Brunswick and I'm pleased to take the chair for this evening's business. Before I give the floor to witnesses, I invite the members to introduce themselves.

Senator Meredith: Senator Meredith, Ontario.

Senator Baker: Senator George Baker, Newfoundland and Labrador.

Senator McInnis: Senator Tom McInnis, Nova Scotia.

Senator Batters: Senator Denise Batters, Saskatchewan.

Senator Nancy Ruth: Senator Nancy Ruth from Go Home Bay, Georgian Bay.

The Acting Chair: The committee is continuing its special study on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada. Tonight we are pleased to

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 7 octobre 2014

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 5, pour poursuivre son étude sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada.

[*Français*]

Maxwell Hollins, greffier du comité : Bonsoir, honorables sénateurs. En tant que greffier du comité, il est de mon devoir de vous informer de l'absence inévitable du président et de la vice-présidente et de présider à l'élection d'un président suppléant.

[*Traduction*]

Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet.

Le sénateur McInnis : Je nomme la sénatrice Stewart Olsen présidente du comité pour la réunion de ce soir en l'absence du président et de la vice-présidente.

M. Hollins : Merci. Y a-t-il d'autres nominations?

Comme il n'y en a pas, l'honorable sénateur McInnis propose que l'honorable sénatrice Stewart Olsen soit présidente de ce comité.

Consentez-vous, honorables sénateurs, à adopter cette motion?

Des voix : D'accord.

M. Hollins : Je déclare la motion adoptée et j'invite l'honorable sénatrice Stewart Olsen à prendre place au fauteuil.

La sénatrice Stewart Olsen (*présidente suppléante*) occupe le fauteuil.

La présidente suppléante : Merci beaucoup. Bonsoir à tous et à toutes. Je déclare la séance ouverte. Je suis heureuse de vous accueillir à cette réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

Je m'appelle Carolyn Stewart Olsen, je représente le Nouveau-Brunswick au Sénat et je suis ravie d'occuper le fauteuil pendant la réunion de ce soir. Avant de céder la parole aux témoins, j'invite les membres à se présenter.

Le sénateur Meredith : Sénateur Meredith, Ontario.

Le sénateur Baker : Sénateur George Baker, Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur McInnis : Sénateur Tom McInnis, Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Batters : Sénatrice Denise Batters, Saskatchewan.

La sénatrice Nancy Ruth : Sénatrice Nancy Ruth, de la baie Go Home, baie Georgienne.

La présidente suppléante : Le comité continue son étude spéciale sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada. Ce soir, nous

welcome, from the Georgian Bay Association, Claudette Chabot, Chair, Aquaculture Committee; and Bob Duncanson, Executive Director.

On behalf of members of the committee, I thank you for being here today. We will begin with a statement from Ms. Chabot and the senators will follow with questions.

Claudette Chabot, Chair, Aquaculture Committee, The Georgian Bay Association: I will pass that over to Mr. Bob Duncanson, if you will.

Bob Duncanson, Executive Director, The Georgian Bay Association: Thank you very much, honourable senators, ladies and gentlemen. It is a pleasure to be here to participate in the Senate committee's study of aquaculture.

The Georgian Bay Association represents 20 community associations along the eastern and northern shores of Georgian Bay. We have been advocating on behalf of our property-owning members since 1916. We are a not-for-profit organization, and one of our key mandates, as directed by our members, is to help the governments with the stewardship of the fragile and finite natural environment of Georgian Bay.

Georgian Bay has often been referred to as the sixth great lake, as it and lakes Huron and Michigan constitute one body of water. The water in the Great Lakes supports 30 per cent of Canada's population by providing drinking water, transportation, energy, fisheries and recreation. It is a resource that all Canadians should work hard to protect as it is a valuable and non-renewable resource.

Claudette Chabot, who is here with me today, is the chair of our aquaculture committee. Claudette, supported by her committee of experienced volunteer scientists, has been engaged on the aquaculture file for over a decade. Over that time they have monitored the development of this industry and the government oversight thereof. At most stakeholder meetings we have been the voice of the Canadian public when it comes to aquaculture in the Great Lakes region.

We are very concerned about the long-term environmental impact of open water cage aquaculture to the public waters of Georgian Bay in the North Channel. We have several concerns, but given the time restrictions today we are going to focus our remarks on just one. Our number one concern with cage aquaculture is the pollution created by the direct discharge of phosphorus into public waters from fish feces and uneaten fish food.

The current impact of the existing commercial aquaculture operations, based on their approved feed quotas, is the release of 46 tonnes of untreated phosphorus into public waters annually. That is the equivalent to the discharge loads from the three largest municipal waste water treatment plants on Georgian Bay. Another way to look at it is that it is the equivalent to the

sommes ravis d'accueillir des membres de la Georgian Bay Association : Claudette Chabot, présidente, Comité de l'aquaculture, et Bob Duncanson, directeur exécutif.

Au nom des membres du comité, je vous remercie d'être venus aujourd'hui. Nous allons commencer par une déclaration de Mme Chabot, suivie d'une période de questions.

Claudette Chabot, présidente, Comité de l'aquaculture, The Georgian Bay Association : Je vais céder la parole à M. Bob Duncanson, si vous me le permettez.

Bob Duncanson, directeur exécutif, The Georgian Bay Association : Merci beaucoup, mesdames les sénatrices et messieurs les sénateurs. C'est pour moi un plaisir de participer à l'étude sur l'aquaculture du comité sénatorial.

La Georgian Bay Association représente 20 associations communautaires le long des rives nord et est de la baie Georgienne. Nous défendons les intérêts de nos membres propriétaires depuis 1916. Nous sommes un organisme sans but lucratif et l'un des principaux mandats que nous ont confiés nos membres est d'aider les gouvernements à assurer l'intendance du milieu naturel fragile et limité de la baie Georgienne.

Il est souvent arrivé que l'on parle de la baie Georgienne comme du sixième Grand Lac étant donné qu'elle forme un seul bassin avec les lacs Huron et Michigan. Les Grands Lacs, qui sont sources d'eau potable, de transports, d'énergie, de pêches et d'activités récréatives, soutiennent 30 p. 100 de la population canadienne. Leur eau est une ressource précieuse et non renouvelable que tous les Canadiens devraient s'efforcer de protéger.

Claudette Chabot, qui m'accompagne aujourd'hui, est présidente de notre Comité d'aquaculture. Appuyée par son comité de scientifiques bénévoles chevronnés, Claudette travaille au dossier de l'aquaculture depuis plus d'une décennie. Pendant cette période, ils ont fait le suivi du développement de cette industrie et de la surveillance exercée sur elle par le gouvernement. À la plupart des réunions d'intervenants, nous avons défendu les intérêts du public canadien en ce qui touche l'aquaculture dans la région des Grands Lacs.

Nous nous préoccupons beaucoup des répercussions environnementales à long terme de l'aquaculture en cage sur les eaux publiques de la baie Georgienne dans le chenal du Nord. Nous avons plusieurs préoccupations, mais compte tenu du peu de temps dont nous disposons aujourd'hui, nous nous en tiendrons à une seule. Notre principale préoccupation à cet égard est la pollution que crée le déversement direct de phosphore dans les eaux publiques causé par les excréments de poissons et la nourriture non consommée.

En fonction des quotas approuvés pour aliments, les opérations aquacoles commerciales actuelles ont pour répercussions le déversement annuel de 46 tonnes de phosphore non traité dans les eaux publiques. C'est l'équivalent des déversements des trois plus grandes usines municipales de traitements des eaux usées dans la baie Georgienne ou des

phosphorus output that would result from 16,000 market hogs defecating directly into Georgian Bay. We feel that this is unacceptable and unsustainable.

The fragility of the Great Lakes ecosystem has been demonstrated by ongoing toxic blue-green algae challenges, most noticeably in Lake Erie. While Lake Erie and particularly the City of Toledo have been in the news lately, blue-green algae has reared its ugly head in lakes Ontario, Huron, Michigan and Georgian Bay. These outbreaks have been fuelled by too much nutrient in the nearshore zones of these lakes. Phosphorus has been cited as the primary nutrient. The Canadian and U.S. governments have recognized this threat in their latest redraft of the binational Great Lakes Water Quality Agreement.

All of the cage aquaculture operations in Georgian Bay in the North Channel are in the nearshore. To date, the Canadian government through DFO and the Ontario government through the Ministry of Natural Resources have determined that these operations are acceptable as long as they are located in areas that have good currents to flush the waste and help it assimilate into the public waters. Their attitude seems to be that the solution to pollution is through dilution. We think that is unsustainable and irresponsible.

We should note that none of the eight Great Lake states that share our Great Lakes allow or have cage aquaculture operations in their jurisdictions.

The strategy for sustainable aquaculture development in Ontario that was prepared by the cage aquaculture industry, in conjunction with DFO, lays out a vision that states:

Within 10 years . . . total output of rainbow trout in Ontario will double, to approximately 9,000 tonnes annually . . .

This would result in 92 tonnes of phosphorus being released into public waters annually, and that is a real concern to us. The GBA does not oppose the growth of aquaculture in Canada or in the Great Lakes region. We believe, however, that the only way forward for freshwater aquaculture is to transition the open net cage farms to environmentally responsible closed containment systems.

These systems would enable the operators to capture and properly treat their farm waste. This would be consistent with all other feedlot operations in Ontario that are required to have nutrient management plans for the management of their waste. Such technology is being successfully used in B.C., and we gather in Nova Scotia, as well as other countries such as Norway and Denmark. We think that with a little creative thinking between the governments — both federal and provincial — and the industry, closed containment technology could be implemented successfully in the Great Lakes region. This would enable the industry and the government to achieve their vision for aquaculture growth, but in an environmentally sustainable fashion.

extrants de phosphore provenant des excréments de 16 000 porcs de marché qui seraient versés directement dans la baie Georgienne. Nous estimons que c'est inadmissible et non viable.

Le problème persistant d'algues bleu-vert toxiques, en particulier dans le lac Érié, témoigne de la fragilité de l'écosystème des Grands Lacs. Bien que le lac Érié, et la ville de Toledo en particulier, aient fait la manchette dernièrement, les algues bleu-vert se sont manifestées dans les lacs Ontario, Huron et Michigan ainsi que la baie Georgienne. Cette propagation est causée par un excès de nutriments dans les zones littorales de ces lacs. Le phosphore a été cité comme principal nutriment. Les gouvernements du Canada et des États-Unis ont reconnu cette menace dans la dernière version de leur Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Toutes les opérations d'aquaculture en cage dans le chenal du Nord de la baie Georgienne se trouvent sur le littoral. À ce jour, le MPO fédéral et le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario ont déterminé que ces opérations sont acceptables du moment qu'elles sont menées dans des zones où le courant est suffisamment fort pour permettre aux déchets d'être absorbés par les eaux publiques. Ils semblent croire que la solution contre la pollution réside dans la dilution. Nous pensons que cela est non viable et irresponsable.

Il est à noter qu'aucun des huit États américains avec lesquels nous partageons nos Grands Lacs n'autorise les opérations d'aquaculture en cage.

La stratégie de développement durable de l'aquaculture en Ontario qui a été formulée par l'industrie de l'aquaculture en cage, en conjonction avec le MPO, a la vision suivante :

D'ici 10 ans, la production annuelle totale de truite arc-en-ciel pourrait doubler en Ontario, pour atteindre environ 9 000 tonnes annuellement...

Cela se traduirait par le déversement annuel de 92 tonnes de phosphore dans les eaux publiques, perspective qui nous préoccupe grandement. La GBA ne s'oppose pas à la croissance de l'aquaculture au Canada ou dans la région des Grands Lacs. Nous croyons toutefois que la seule façon de procéder dans le secteur de l'aquaculture d'eau douce est de délaissier les cages en filet ouvertes au profit de systèmes confinés sûrs et respectueux de l'environnement.

Ces systèmes permettraient aux opérateurs de recueillir et de traiter adéquatement leurs déchets. Ils seraient conformes à toutes les autres opérations d'engraissement en Ontario qui sont tenues d'avoir des plans de gestion des nutriments pour gérer leurs déchets. On utilise pareille technologie efficacement en C.-B., et nous croyons que c'est aussi le cas en Nouvelle-Écosse et dans d'autres pays comme la Norvège et le Danemark. Nous pensons qu'avec un peu de créativité entre les gouvernements — tant fédéral que provinciaux — et l'industrie, la technologie des systèmes fermés pourrait être mise en œuvre avec succès dans la région des Grands Lacs. Cela permettrait à l'industrie et au gouvernement de concrétiser leur vision s'agissant de la croissance de l'aquaculture, mais de façon durable au plan environnemental.

Thank you for your time and attention to this issue, and we look forward to answering any questions you may have.

The Acting Chair: Did you have anything to add, Ms. Chabot?

Ms. Chabot: Not at this time. If there are questions we will be glad to take them.

Senator Baker: Thank you to the presenters and the supporting staff.

You say that eight states in the United States border the water system, and yet not one of those states has any open water cage aquaculture. Is there a reason for that? Is there a U.S. law?

Mr. Duncanson: No, it's a state-regulated system. There are two states that have specific legislation in place that forbids this activity. The others don't have anything in writing, but, in our discussions with their equivalent of the Ministry of Natural Resources, we get the indication that there is no appetite at the state level to see this activity take place. I should add that there are some parts of Great Lakes that would not be ideal for cage aquaculture. For instance, I don't think anyone would line up to put a cage aquaculture system into Lake Erie, particularly given its current phosphorus load problem.

Senator Baker: Canada and the United States, of course, administer the water systems, and there are regular meetings and recommendations made. Surely this matter has come up consistently over the years. You have outlined a very strong case here for a major change immediately; this is a crisis situation. In the negotiations Canada has on a continuing basis with the U.S. over these water systems, do you know if this matter has been discussed thoroughly?

Mr. Duncanson: I was an advisor on behalf of the Georgian Bay Association. We were invited by then Minister Prentice to sit as an advisor to Environment Canada, who was renegotiating the Great Lakes Water Quality Agreement. I took the opportunity, in the course of those two years of renegotiations, to raise this on a number of occasions. My sense is that Environment Canada gets it, but the U.S. does not spend a lot of time worrying about what is going on north of the border on the Great Lakes because we are relatively pristine compared to the issues that the U.S. Environmental Protection Agency and others are trying to deal with.

Senator Baker: You are advocating that Canada adopt a closed cage system. Right now, as you pointed out, there is the open water cage aquaculture. What would that look like, and what is the major concern as to why this is not instituted? What is the major difference between the two? In the open water system, I

Merci du temps et de l'attention que vous avez accordés à ce point. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

La présidente suppléante : Aviez-vous quelque chose à ajouter, madame Chabot?

Mme Chabot : Pas pour l'instant. Si vous avez des questions, nous serons ravis d'y répondre.

Le sénateur Baker : Merci aux présentateurs et au personnel de soutien.

Vous dites que huit États américains bordent le réseau hydrographique et que malgré cela, aucun d'eux ne pratique l'aquaculture en cage ouverte. Y a-t-il une raison précise? Y a-t-il une loi aux États-Unis?

M. Duncanson : Non, il s'agit d'un système réglementé par l'État. Deux États ont adopté des lois précises pour interdire cette activité, tandis que les autres n'ont pris aucune mesure écrite, mais ils ne semblent pas souhaiter que l'on pratique cette activité. C'est du moins ce qui est ressorti de nos discussions avec leur équivalent du ministère des Ressources naturelles. J'ajouterais qu'il y a des parties des Grands Lacs qui ne seraient pas idéales pour l'aquaculture en cage. Par exemple, je ne crois pas que les gens feraient la file pour instaurer un système de ce type dans le lac Érié, surtout à la lumière de ses niveaux de phosphore actuels, qui sont problématiques.

Le sénateur Baker : Le Canada et les États-Unis, bien sûr, administrent les réseaux hydrographiques, et ils tiennent des réunions et formulent des recommandations régulièrement. Il est clair que cette question a été soulevée constamment au fil des ans. Vous avez présenté des arguments solides en faveur de changements immédiats; la situation est critique. Au cours des négociations entre le Canada et les États-Unis concernant ces réseaux hydrographiques, savez-vous si cette question a fait l'objet de discussions approfondies?

M. Duncanson : J'ai fait office de conseiller au nom de la Georgian Bay Association. Nous avons été invités par le ministre de l'époque, Jim Prentice, à travailler comme conseillers auprès d'Environnement Canada, qui renégociait l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs. Pendant les deux années qu'ont duré les pourparlers, j'en ai profité pour soulever ce point à un certain nombre de reprises. J'ai l'impression qu'Environnement Canada comprend, mais que les États-Unis ne se préoccupent pas beaucoup de ce qui se passe au nord de la frontière des Grands Lacs, car nos problèmes environnementaux sont relativement mineurs comparativement à ceux que l'Agence de protection environnementale des États-Unis et d'autres organismes tentent de régler.

Le sénateur Baker : Vous prêchez en faveur de l'adoption d'un système de cages confiné au Canada. Comme vous l'avez fait remarquer, en ce moment, nous avons l'aquaculture en cage en eaux libres. À quoi ressemblerait ce système et comment se fait-il qu'il n'ait pas été instauré? Quelle est la principale différence entre

presume you would see the nets in kind of a square or rectangle, and the food would be thrown in. What would a closed cage system look like, and why has this not been implemented to date?

Ms. Chabot: First, closed systems would not be in cages. They would be in solid tank systems that could be floating in the water.

Some cage farmers have tried to trap the waste by using what is like a diaper system around the floating cages, but they found that this system does not work. The feces will not fall in the area where they are able to actually draw it away, and they have ended up scuba diving with a vacuum kind of thing to get the waste to where they can treat it properly. There is a company, AgriMarine, on the West Coast, in B.C., that has floating contained systems — pods, if you will.

One of the things keeping the industry back is the capital cost for these floating contained systems. Our argument, on the other hand, would be that within contained systems, for rainbow trout, for instance, you have to have a certain temperature that's ideal for the trout to grow. Between 12 to 15 degrees Celsius is ideal. They need a certain oxygen level to really thrive, and oxygen can be pumped into these closed contained systems. Harvesting could be done more often throughout the year, whereas now, in the open cage systems in Lake Huron or Georgian Bay, they have to pretty much fallow during the winter. The fish go into a state of almost hibernation. They feed only once a day, and these are the ones that have not grown to weight and haven't been harvested in the fall.

There are definite advantages to the closed contained systems. The nets don't break. There are no nets to break. They don't lose their stock into the open waters, but it is pretty much the cost. The cost would be of the energy, the hydro, to keep the pumps running for this system.

The other method is recirculating aquaculture systems that would be done in tanks inland, where they can recirculate about 80 per cent of the water and continue use, but that has even higher capital costs. The industry doesn't have the support to put in the initial cost.

Senator Baker: It would require a change in the Fisheries Act. Is that what you think would be required to implement this particular change?

Mr. Duncanson: I think it's more an issue of political will than of actual regulation. The industry operates within the parameters that government gives it, and, in the current situation, DFO has essentially deferred to the Ontario government on this file. We've suggested that we would like to see DFO be more aggressive on this file because it is a binational waterway that we are dealing with, and we don't think it is fair that they basically leave it to the province.

les deux? Dans le système en eaux libres, je présume qu'on verrait les filets dans une sorte de carré ou de rectangle et qu'on y jetterait la nourriture. À quoi ressemblerait un système de cages confiné, et pourquoi n'a-t-il toujours pas été mis en place?

Mme Chabot : Premièrement, les systèmes confinés ne seraient pas dans des cages, mais dans des réservoirs solides pouvant flotter.

Certains aquaculteurs qui utilisent des cages ont essayé de confiner les déchets en employant un type de système de couches autour de cages flottantes, mais ils ont constaté qu'il ne fonctionnait pas. Les excréments ne tombent pas dans la partie où on pourrait les récupérer, alors on a fini par plonger avec une espèce d'aspirateur pour transporter les déchets à un endroit où il serait possible de les traiter convenablement. Sur la côte Ouest, en Colombie-Britannique, la société AgriMarine possède des systèmes confinés flottants — des capsules, si vous voulez.

Si l'industrie hésite, c'est en raison notamment du coût en capital de ces systèmes confinés flottants. De notre côté, nous faisons valoir que dans les systèmes confinés, par exemple pour la truite arc-en-ciel, il faut pouvoir maintenir une température propice à la croissance des poissons, idéalement entre 12 et 15 degrés Celsius. Ils ont besoin d'un certain niveau d'oxygène pour vraiment se développer, et il est possible d'injecter de l'oxygène dans ces systèmes confinés. Cela permettrait de récolter des poissons plus souvent pendant l'année alors que maintenant, on doit laisser les systèmes de cages ouverts en jachère pendant l'hiver dans le lac Huron ou la baie Georgienne. Les poissons entrent dans un état de quasi-hibernation. Ils se nourrissent seulement une fois par jour, et ce sont ceux qui n'ont pas été récoltés à l'automne parce qu'ils n'étaient pas suffisamment gros.

Les systèmes confinés offrent des avantages précis. Les filets ne se déchirent pas, car il n'y en a pas. Ils ne perdent pas leurs stocks en eaux libres, mais ils sont coûteux en énergie — les pompes qui les alimentent fonctionnent à l'électricité.

L'autre méthode consiste à recycler les systèmes aquacoles dans des réservoirs en eaux intérieures dans lesquels il est possible de recycler environ 80 p. 100 de l'eau tout en continuant à utiliser le système. Cette méthode entraîne toutefois des coûts en capital encore plus élevés, et l'industrie ne bénéficie pas du soutien nécessaire pour en assumer les coûts initiaux.

Le sénateur Baker : Il faudrait modifier la Loi sur les pêches. Est-ce que vous croyez que c'est ce qu'il faudrait faire dans ce cas particulier?

M. Duncanson : Je pense que c'est plus une question de volonté politique que de réglementation en tant que telle. L'industrie suit les paramètres que lui donne le gouvernement et, dans la situation actuelle, le MPO s'en est essentiellement remis au gouvernement de l'Ontario dans ce dossier. Nous avons suggéré que nous aimerions que le MPO prenne des mesures plus énergiques, car c'est d'une voie navigable binationale dont il est question et nous n'estimons pas qu'il soit juste que la province doive en assumer la responsabilité.

To Claudette's point, there are some opportunities here. This is northern Ontario. This is FedNor country. This is where government grants are given from time to time to help industry, and this would be a perfect example of that.

On the electricity side, for the pumping — and there is no doubt there is an ongoing operating cost to running circulating pumps — currently Ontario has a surplus of power, particularly in parts of the North. We would encourage the Ontario government to be creative in looking for ways, as they have done with the auto industry and the steel industry, to look at this industry to see if they can give them a little bit of a break to help them as they transition into this new technology.

Senator McInnis: Welcome to our guests.

Let me just take you back for a minute. As to the procedure for getting into the operation, you have to have a licence from the Government of Ontario. For all of the other aquaculture licences that I'm aware of in the country, there is a procedure whereby both Fisheries and Environment Canada are involved a great deal.

I take it that's not the case here. I'm getting from what you're saying that DFO has backed off, and I take it that the departments in the province would be Natural Resources and Environment?

Mr. Duncanson: And a little bit of Agriculture. They are a commenting agency.

Senator McInnis: First, to get the licence, obviously there has to be an application. I would have thought that DFO would be involved. Is there public engagement? Are there open meetings where you can go and state your case as to whether you are opposed or not?

Ms. Chabot: There is an application process. Currently, we are not aware of any new applications at this time. They would go through Ontario's Environmental Registry. They need two licences — a land use permit in order to have use of the Crown land or the bottom lands of the lake, and then the aquaculture licence. Both are given by the Ontario Ministry of Natural Resources.

The existing cage aquaculture sites have been here since the late 1980s and early 1990s, and they did not have to go through an environmental assessment, for example. When they reapply every five years for their licence, they are automatically skipped through the Class EA for MNR Resource Stewardship and Facility Development Projects. They are targeted as Class 1, which means they are of little public or environmental concern because they've been here for so long in the lakes. They are under the class Environmental Assessment Act.

Pour en revenir à ce que Claudette a dit, nous avons des débouchés. C'est le Nord de l'Ontario, pays de la FedNor. C'est là que le gouvernement donne des subventions à l'occasion pour aider l'industrie, et c'en serait un exemple parfait.

En ce qui touche les pompes de recyclage qui fonctionnent à l'électricité — il est clair qu'elles génèrent des coûts de fonctionnement — l'Ontario a actuellement un surplus d'électricité, en particulier dans certaines parties du Nord. Nous encourageons le gouvernement de l'Ontario à faire preuve de créativité, comme il l'a fait pour les industries automobile et sidérurgique, pour trouver des façons potentielles de les aider à s'adapter à cette nouvelle technologie.

Le sénateur McInnis : Bienvenue à nos invités.

J'aimerais revenir en arrière brièvement. Pour se lancer en aquaculture, il faut obtenir un permis du gouvernement de l'Ontario. Que je sache, pour tous les autres permis d'aquaculture au pays, il faut suivre une procédure dans laquelle Pêches et Environnement Canada sont très engagés.

J'en déduis que ce n'est pas le cas ici. Si je vous comprends bien, le MPO s'est retiré et les ministères provinciaux concernés seraient ceux des Ressources naturelles et de l'Environnement?

M. Duncanson : Et un peu celui de l'Agriculture. C'est un organisme qui formule des avis.

Le sénateur McInnis : Premièrement pour obtenir un permis, il faut évidemment présenter une demande. J'aurais pensé que le MPO serait concerné. Le public est-il consulté? Tient-on des réunions publiques dans le cadre desquelles l'on peut faire valoir si l'on est ou non favorable au projet?

Mme Chabot : Il y a un processus pour présenter une demande. En ce moment, nous ne croyons pas que de nouvelles demandes aient été présentées. Elles devraient passer par le Registre environnemental de l'Ontario. Deux permis sont nécessaires — un permis d'utilisation des terres pour pouvoir exploiter les terres publiques ou le fond du lac, et ensuite le permis d'aquaculture, tous les deux délivrés par le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario.

Les sites d'aquaculture en cage déjà en opération le sont depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990, et ils n'ont pas dû se soumettre à une évaluation environnementale, par exemple. Lorsqu'ils présentent une nouvelle demande de permis tous les cinq ans, ils sautent automatiquement l'étape de l'évaluation environnementale de portée générale pour les projets en matière d'intendance environnementale et d'aménagement d'installations du MRN. Ils sont visés par la catégorie 1, ce qui signifie qu'ils soulèvent peu d'intérêt au plan public ou environnemental parce qu'ils sont en place depuis si longtemps dans les lacs. Ils entrent dans la catégorie « évaluation environnementale de portée générale ».

We've been wishing that this would change. We have asked that there be environmental assessments to these existing cage culture sites as well, but there is no room for public input. It is posted on the Environmental Bill of Rights registry site for comment only. We give our comments each time, but it does not have an influence for the outcome of their licensing. A Class C would be registered as some environmental concern, and it needs to be looped through a different process. However, right now there is the short-term environmental risk assessment which simply says that rainbow trout exist in the lake, that this is not an introduced or a new species and if escapes occur, it will have little impact. We think differently.

Senator McInnis: What is the depth of the water where the pens are?

Mr. Duncanson: It varies between operations. You can be as deep as 100 feet and as shallow as 50. It is site specific. MNR are concerned with the flush rate to try to get the stuff dispersed as quickly as possible so it will not build up and feed a potential algae bloom. At one site, the LaCloche Channel, they pulled the cages, revoked that licence and forced the operator to move. For several winters thereafter you could see from the sky, when ice would form, circles where the methane was being released from the bottom and keeping the ice from freezing above it. Yet they say there is no environmental impact from this. In a way, it's frustrating to bang up against this.

My understanding is that DFO is copied on all these licences as they come forward, even for a renewal, from a commenting perspective. However, to our knowledge and experience, DFO has been hands off, letting Ontario have its way on this.

Senator McInnis: There is no written agreement between them on this?

Mr. Duncanson: I believe there is some kind of agreement because, as with anything dealing with federal and provincial ministries, there must be some terms of understanding.

Ms. Chabot: There is a memorandum of understanding, which we have not received a copy of.

Senator Poirier: Thank you for being here.

I will follow up on what Senator McInnis started because it is along the same line of questioning that I wanted to ask about. From my understanding, a lot of the issues you are dealing with right now seem to be under provincial jurisdiction. If there is some kind of agreement with the federal government, or DFO, it seems like they have the jurisdiction to pretty well make the decisions that they want.

Based on that, at the end of this study we have to make recommendations. Without going into an area where we have no authority, could you share with me what you would like to see in

Nous souhaitons que cela change. Nous avons demandé que ces sites d'aquaculture en cage soient aussi soumis à des évaluations environnementales, mais le public n'a pas son mot à dire. L'information est affichée sur le site du registre de la Charte des droits environnementaux pour commentaire seulement. Nous formulons des commentaires à chaque fois, mais ils n'influent pas sur la décision rendue en ce qui touche leur permis. Un permis de catégorie C serait jugé préoccupant au plan environnemental, et il devrait être traité selon un autre processus. Toutefois, l'évaluation des risques environnementaux à court terme qui a été menée mentionne simplement qu'il y a de la truite arc-en-ciel dans le lac, qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle espèce ou d'une espèce introduite, et que d'éventuelles échappées auraient peu d'incidence. Nous ne sommes pas du même avis.

Le sénateur McInnis : Quelle est la profondeur des eaux dans lesquelles se trouvent les cages?

M. Duncanson : Cela varie entre les opérations. Elles peuvent tout autant être à une profondeur de 100 pieds que de 50 pieds. Cela dépend du site. Le MRN se préoccupe de la vidange pour essayer de disperser ces substances aussi rapidement que possible pour éviter qu'elles s'accumulent et provoquent une prolifération d'algues. Dans un site, le chenal LaCloche, il a retiré les cages, révoqué le permis et contraint l'opérateur à aller ailleurs. Par la suite, pendant plusieurs hivers, lorsque le lac gelait, on pouvait apercevoir du ciel les cercles que formait le méthane qui émanait du fond du lac et qui empêchait la glace de prendre à ces endroits. Cependant, on affirme que ces activités n'ont aucune incidence environnementale. D'une certaine façon, c'est frustrant de se heurter contre ce genre d'attitude.

Je crois comprendre que le MPO est informé de toutes les demandes de permis, même dans le cas de renouvellement, afin qu'il formule des commentaires. Cependant, à notre connaissance et selon notre expérience, le MPO donne carte blanche à l'Ontario à cet égard.

Le sénateur McInnis : Ils n'ont conclu aucun accord écrit là-dessus?

M. Duncanson : Je crois qu'ils ont signé un type d'accord car, comme pour toute question concernant les ministères fédéraux et provinciaux, il doit y avoir une entente de quelque sorte.

Mme Chabot : Un protocole d'entente a été signé, mais nous n'avons toujours pas reçu de copie.

La sénatrice Poirier : Merci d'être venus.

J'aimerais enchaîner sur ce que le sénateur McInnis a dit parce que mes questions sont dans la même veine. Je crois comprendre qu'un certain nombre des questions que vous tentez de régler en ce moment sont de compétence provinciale. Si un type d'accord a été conclu avec le gouvernement fédéral ou le MPO, il semble qu'ils aient, à toutes fins utiles, la compétence de prendre les décisions qu'ils veulent.

En fonction de cela, nous devons formuler des recommandations à la fin de cette étude. Sans nous aventurer dans un secteur dans lequel nous n'avons aucun pouvoir,

the recommendations that could be helpful to you? That is, is there something we could do or possibly consider as a recommendation that could help you?

Mr. Duncanson: I would like to see some direction that both DFO and Environment Canada remain engaged on this file and take it a bit more proactively than they have or than we, the public, are sensing they have. We are not privy to their backroom discussions now, but up until about two years ago we used to see DFO coming to stakeholder meetings. That has drifted. Maybe they don't have the resources to put into this. Where you'd see two or three people from DFO at meetings, you might see one now. They seem to have drifted into the background. When engaging with Environment Canada on this through the Great Lakes Water Quality Agreement, they were very sympathetic to the issue but clearly didn't have the opportunity to engage up front. I would like to think that DFO, if they were fully reviewing aquaculture, could also bring Environment Canada into the room for those discussions. I don't get the sense that that's happened, certainly in the freshwater side of aquaculture.

Senator Poirier: You said you've not seen if there was a memorandum or an agreement. Are you aware of any discussions that would have happened in the last few years, or do you think a memorandum of understanding between the province and the federal government has been in place for a number of years?

Ms. Chabot: I really can't say. I have just been told that there is a memorandum of understanding. Taking up from where Mr. Duncanson was speaking about DFO's involvement, there used to be an Ontario Sustainable Aquaculture Working Group co-chaired by DFO and Environment Canada. I really don't know what has happened to this working group either. It has gone by the wayside.

Mr. Duncanson: It's disappeared.

Ms. Chabot: We were never invited to the committee with the working group, although we wanted to be. We applied to be part of that discussion, but we would receive the minutes to the meetings a couple of months later. They've stopped coming, and I don't know what has happened to that working group. It was industry and government working together to try to discuss sustainable ways of growth or scientific projects that would be conducted, and DFO would put the funding toward.

Senator Poirier, you asked what we would like to see DFO doing. I understand the funds come from DFO for some of the freshwater studies. I think study after study would show the input of phosphorus. There hasn't been a study lately. The last one was in 1989, regarding the impact of the phosphorus on the nearshore, for instance.

pourriez-vous me dire ce que vous aimeriez voir dans ces recommandations? Y a-t-il quelque chose que nous pourrions faire ou envisager comme recommandation qui pourrait vous être utile?

M. Duncanson : J'aimerais que le MPO et Environnement Canada participent au dossier et qu'ils privilégient une approche un peu plus proactive qu'ils l'ont fait ou du moins plus proactive que celle qu'ils nous ont donné l'impression à nous, le public, d'avoir prise. Aujourd'hui, nous ne savons pas ce qu'ils disent en coulisses, mais il y a deux ans, des représentants du MPO assistaient toujours aux réunions d'intervenants. Cela a changé graduellement. Peut-être qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour ce faire. Avant, deux ou trois représentants du MPO assistaient aux réunions alors que maintenant, il n'y en a plus qu'un seul. Ils semblent s'être retrouvés à l'arrière-plan. Lorsque nous avons abordé ce sujet avec les fonctionnaires d'Environnement Canada dans le cadre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, ils se sont montrés très ouverts à notre cause, mais ils n'ont clairement pas eu la possibilité de s'engager directement. J'aime à penser que si le MPO faisait un examen complet du dossier de l'aquaculture, il inviterait Environnement Canada à participer aussi aux discussions. Je n'ai pas l'impression que c'est ce qui s'est produit, du moins en ce qui touche l'aquaculture d'eau douce.

La sénatrice Poirier : Vous avez dit que vous n'aviez pas vu si un protocole ou un accord avait été signé. Avez-vous eu vent de discussions qui auraient eu lieu au cours des dernières années ou pensez-vous qu'un protocole d'entente entre la province et le gouvernement fédéral est en place depuis un certain nombre d'années?

Mme Chabot : Je ne saurais vous dire. On vient de m'informer de l'existence d'un protocole d'entente. Pour en revenir à ce que M. Duncanson disait concernant la participation du MPO, il y a déjà eu un groupe de travail de l'Ontario sur l'aquaculture durable coprésidé par le MPO et Environnement Canada. Je ne sais vraiment pas ce qu'il est devenu. Il a été mis de côté.

M. Duncanson : Il a disparu.

Mme Chabot : Nous n'avons jamais été invités à siéger au comité avec le groupe de travail bien que nous aurions aimé le faire. Nous avons demandé à nous joindre à cette discussion, mais nous recevions les procès-verbaux des réunions quelques mois plus tard. Nous avons arrêté de les recevoir, et j'ignore ce qu'il est advenu de ce groupe de travail. L'industrie et le gouvernement cherchaient ensemble des façons d'assurer une croissance durable et discutaient de projets scientifiques que le MPO financerait.

Sénatrice Poirier, vous avez demandé ce que nous aimerions que le MPO fasse. Je crois comprendre que le MPO finance une partie des études sur l'aquaculture d'eau douce. Je pense qu'il y serait très souvent question du phosphore. Il n'y a pas eu d'étude récemment : la dernière, qui remonte à 1989, traitait, par exemple, de l'incidence du phosphore sur le littoral.

Regarding this talk about appropriate siting, we have heard in past meetings with the Department of Fisheries and Ocean officials that there simply are not that many sites appropriate for the growth of aquaculture in the fresh waters of Georgian Bay and Lake Huron. DFO needs to use their scientific knowledge as well and bring in Environment Canada and look at the areas, in the Great Lakes, Lake Huron and Georgian Bay in particular, because of the high oxygen levels. It is ideal for fish farms to locate there because the purity of the water allows them to pollute to provincial standards of 10 micrograms per litre of phosphorus in the water.

Senator Poirier: During our hearings, we heard from different witnesses. Some said there could be a need for a national policy and regulatory framework for aquaculture, including an aquaculture act. What are your thoughts on that? Would that help?

Mr. Duncanson: The challenge is that there are significant differences between marine aquaculture, freshwater aquaculture and trout versus salmon. We don't have sea lice, but we are worried that in any feedlot operation, regardless of what animals you are growing in density, you are running the risk of having disease that could, in an open net situation, transfer to the native fisheries. There are some similarities, but the freshwater situation, the Great Lakes situation, needs to be a stand-alone chapter in a national strategy.

We've had these discussions with Ontario specifically. We can't argue that we should be promoting homegrown product and that there is a growing demand for fish from the consumer. We absolutely can't disagree with any of that, but we can't do it at the expense of another resource, our fresh water.

As I say, it's a slightly different issue in the Great Lakes, from what I read, and we read a lot about what's going on in the Maritime scenarios. They still have pollution issues and abeyance in the Maritimes. It's the same issue as we're concerned with, but you're dealing with a totally different type of body of water, being salt versus fresh water, different profiles as far as baseline nutrients versus lesser nutrients in the Great Lakes to start with.

Yes, I think having a strategy would be good, but I wouldn't want to see us being a footnote in the Great Lakes. I would want to see some dedicated thought being brought to the table to look at the freshwater challenges.

Senator Meredith: Thank you so much. You mentioned in your comments that Canada continues to lag behind the advancements in new closed systems of technology occurring in countries such as Denmark and Norway. Members of our committee recently returned from Norway and Scotland, having looked at the aquaculture industry there. There is a great sense of collaboration between industry and government bodies.

What is industry doing here with respect to the high level of phosphorus you're citing in terms of containment, ensuring that those levels are reduced? Answer that question for me, and then I have a follow-up as well.

Au cours de réunions, des fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans nous ont dit qu'il n'y avait pas beaucoup de sites appropriés pour assurer la croissance de l'aquaculture dans les eaux douces de la baie Georgienne et du lac Huron. Le MPO a besoin de mettre à profit ses connaissances scientifiques et, de concert avec Environnement Canada, d'examiner les zones dans les Grands Lacs, notamment le lac Huron et la baie Georgienne en raison de niveaux élevés d'oxygène à ces endroits. C'est un site idéal pour les piscicultures, car la pureté de l'eau leur permet de polluer selon les normes provinciales de 10 microgrammes par litre de phosphore dans l'eau.

La sénatrice Poirier : Au cours de notre étude, nous avons entendu de nombreux témoins. Certains ont affirmé qu'il pourrait être nécessaire de formuler une politique nationale et un cadre réglementaire en matière d'aquaculture, y compris une loi sur l'aquaculture. Qu'en pensez-vous? Est-ce cela serait utile?

M. Duncanson : Les différences considérables entre l'aquaculture marine et l'aquaculture d'eau douce ainsi qu'entre la truite et le saumon compliquent les choses. Nous n'avons pas de pou du poisson, mais ce qui nous inquiète, c'est que dans tout parc d'engraissement, quels que soient les animaux, dans le cas d'élevages en cages en filet, l'on court le risque de transférer des maladies aux poissons indigènes. Il existe des similitudes, mais la situation en eau douce, celle des Grands Lacs, doit avoir son propre chapitre dans la stratégie nationale.

Nous avons tenu ces discussions avec l'Ontario en particulier. Nous ne pouvons nier que nous devrions promouvoir les produits locaux et que la demande pour du poisson ne cesse de croître. Nous ne pouvons absolument pas le nier, mais nous ne pouvons pas le faire au détriment d'une autre ressource — notre eau douce.

Comme je l'ai mentionné, la situation dans les Grands Lacs diffère légèrement de celle des Maritimes, et nous lisons beaucoup à ce sujet. Dans cette région, la pollution et les permis en suspens sont des problèmes qui persistent. Ce sont les mêmes questions qui nous préoccupent, mais nous avons affaire à un plan d'eau complètement différent : ils ont de l'eau salée plus riche en nutriments de base que l'eau douce des Grands Lacs.

Oui, je pense qu'il serait bon d'avoir une stratégie, mais je ne voudrais pas que nous soyons une note de bas de page dans le chapitre sur les Grands Lacs. Je voudrais que l'on pense davantage aux enjeux relatifs à l'aquaculture en eau douce.

Le sénateur Meredith : Merci beaucoup. Vous avez mentionné dans vos commentaires que le Canada est moins avancé que le Danemark et la Norvège pour ce qui est de la nouvelle technologie des systèmes confinés. Des membres de notre comité sont récemment revenus de Norvège et d'Écosse, où ils ont observé l'industrie aquacole. Il y a une grande collaboration entre l'industrie et les organes gouvernementaux.

Que fait l'industrie d'ici pour confiner les niveaux élevés de phosphore dont vous parlez et veiller à les réduire? Je vous demanderais de répondre à cette question et je vous en poserai ensuite une autre de suivi.

Mr. Duncanson: Okay. Another difference between the Great Lakes aquaculture industry and what you're seeing on the East Coast and West Coast is the size of operation. You're talking about relatively small operators in the Great Lakes, mom and pop-type operators, farmers who have decided that they want to expand from just on-land beef to get into the fisheries. That's the level of sophistication.

A company called Blue Goose was coming in and bought two of the existing operators, and we had great hope because they also bought AgriMarine, the closed containment system that Claudette mentioned earlier. We had this hope that that operation would bring a higher level of sophistication to the Great Lakes situation, but I think that our challenge is to get the government, with their expertise, to help these guys find their way forward. Left to their own, not only do they not have a lot of deep pockets, but they don't have a lot of the sophistication to start thinking outside the box and look at collaboration with government on these things.

Senator Meredith: So you're saying, then, that the challenge is the financial aspect of it, from the industry's standpoint, to almost self-regulate themselves? Government policy regulation would not really help the situation because you're not adverse to the industry growing, but you have concerns about the levels of phosphorus and other waste that obviously are being put out — the lakes are being polluted.

Is it fiscal, monetary support that the industry is looking for from government, or is it more on a regulatory aspect where they want us to ensure that they are actually complying in how they operate?

Mr. Duncanson: From our standpoint, from the public standpoint, we would like to see stronger government oversight of this industry.

Senator Meredith: Okay.

Mr. Duncanson: If the industry were sitting here today, and it's always dangerous to speak for the other guys, but I've been in the room with them often enough over the years —

Senator Meredith: You should know what they're thinking.

Mr. Duncanson: They would say, "Just tell us what the rules are and get out of our lives."

Our concern is the level of sophistication, when we look at what's going on in some of these other jurisdictions and the advancements they're making, and we aren't sure the guys that are operating right now, the existing operators, have their head into that game.

We think the government could partner with them and bring some of this knowledge to help them move forward in a sustainable way. They've been very frustrated, I can tell you, for the past 10 years, and it's largely thanks to Claudette and her team that go to these meetings with government and get the Ministry of the Environment pitted against the Ministry of

M. Duncanson : D'accord. Une autre différence entre l'industrie de l'aquaculture dans les Grands Lacs et ce que l'on observe sur la côte Est et la côte Ouest est la taille des opérations. Celles des Grands Lacs sont relativement modestes; il s'agit d'entreprises familiales, d'agriculteurs qui ont décidé d'élargir leurs activités et d'ajouter l'aquaculture à l'élevage du bœuf. Tel est le niveau de perfectionnement.

Une société du nom de Blue Goose a acheté deux des opérateurs, et nous fondions en elle de grands espoirs puisqu'elle avait aussi fait l'acquisition d'AgriMarine, le système confiné que Claudette a mentionné tout à l'heure. Nous espérions que cette opération raffinerait les pratiques dans les Grands Lacs, mais je pense que notre défi est de convaincre le gouvernement de mettre son expertise à profit pour aider ces gens à trouver leur voie. Sans aide, non seulement ils manquent de financement, mais ils manquent aussi d'expertise pour penser à des solutions originales et envisager une collaboration avec le gouvernement.

Le sénateur Meredith : Alors vous dites que, du point de vue de l'industrie, le principal défi est d'ordre financier pour pouvoir presque s'autoréglementer? La réglementation gouvernementale n'aiderait pas vraiment la situation parce que vous n'avez rien contre la croissance de l'industrie; vous vous inquiétez plutôt des niveaux élevés de phosphore et d'autres déchets qu'elle génère et qui polluent les lacs.

L'industrie cherche-t-elle à obtenir un soutien fiscal, monétaire de la part du gouvernement, ou est-elle plutôt intéressée à ce qu'il impose une réglementation qui assurera la conformité des opérations?

M. Duncanson : De notre point de vue, du point de vue du public, nous aimerions que le gouvernement assure une meilleure surveillance de cette industrie.

Le sénateur Meredith : D'accord.

M. Duncanson : Si les membres de l'industrie étaient présents aujourd'hui — et il est toujours risqué de parler au nom des autres, mais je me suis trouvé assez souvent dans la même pièce qu'eux au fil des ans...

Le sénateur Meredith : Vous devriez savoir ce qu'ils pensent.

M. Duncanson : Ils diraient : « Dites-nous simplement quelles sont les règles et sortez de nos vies. »

Ce qui nous préoccupe, c'est le niveau de perfectionnement, lorsque nous regardons ce qui se passe ailleurs et les avancées qu'ils réalisent; nous ne sommes pas certains que les opérateurs actuels soient au même niveau.

Nous pensons que le gouvernement pourrait travailler en partenariat avec eux et se servir de ses connaissances pour les aider à avancer d'une façon qui soit viable au plan environnemental. Je peux vous dire que depuis une dizaine d'années, ils ont connu de grandes frustrations, et c'est en grande partie grâce à Claudette et à son équipe qu'ils assistent à ces

Natural Resources in Ontario, so they can't agree to disagree on some of these things that have frustrated this industry to keep a cap on its growth. And it's been very frustrating for these operators because they go to these meetings and say, "When is somebody going to give us a green light to get on with growing?" We're saying absolutely, the green light is there, but it has to be within an environmentally sustainable model, and we're not there with the current technology.

So they need help, and I think that that is both a regulatory thing and not even financial; it's bringing the resources, the intelligence from DFO and from Environment Canada.

Senator Meredith: The expertise.

Mr. Duncanson: Presumably DFO somewhere has been on these trips with you and has seen what's out there internationally that can be brought back to Canada, and hopefully to the Great Lakes part of Canada, to move this industry forward.

Senator Meredith: Now my last question is with respect to the economics. If the industry had all those pieces in place, what would the economic benefit to the region be if we were able to get our act together, so to speak?

Ms. Chabot: In my experience at these meetings with the Department of —

Senator Meredith: I'm sure you've heard those numbers. If we were able to get the full green light without all the impediments moved out of the way, this is the economic benefit to the region, the job creation, and the other industries that could be impacted positively, especially for northern Ontario.

Ms. Chabot: Well, there's one study we could refer you to that was done a few years ago, but I can't give you the numbers at this time. I do know that for some reason governments at all levels seem to be closed-minded on the possibility of going beyond the cages for freshwater aquaculture.

Yes, Canada has a large resource of water, but like I said, we could support the industry to grow outside of the cages or within closed contained systems. Otherwise they're going to be at a standstill at one point or another. Their applications will not be processed through. They will be denied.

As Bob said, the fish farmers in Ontario just want government to get rid of all this, to streamline the regulations. And those stakeholders would also like the regulations streamlined to have caps on the amount of phosphorus that can be entered into the waters. Let's have cage sitings in particular, or better yet, work towards growing into closed contained systems.

réunions avec le gouvernement et qu'ils dressent le ministère de l'Environnement contre celui des Ressources naturelles pour les empêcher de rester sur leurs positions dans certains dossiers qui frustreront l'industrie et les empêcher de limiter sa croissance. Et cela a été très frustrant pour ces opérateurs, car ils participent à ces réunions et se demandent quand on leur donnera la permission de continuer leur croissance. Nous leur répondons qu'ils ont la permission, c'est clair, mais qu'ils doivent mener leurs opérations en suivant un modèle viable au plan environnemental et qu'ils n'ont pas la technologie de pointe nécessaire pour ce faire.

Alors ils ont besoin d'aide, et je pense qu'il s'agit d'une question de réglementation, mais pas de financement; il faut partager les ressources, les connaissances du MPO et d'Environnement Canada.

Le sénateur Meredith : Leur expertise.

M. Duncanson : Je présume que des fonctionnaires du MPO vous ont accompagnés pendant ces voyages et ont vu ce qui se faisait à l'étranger et ce que l'on pouvait importer, espérons-le, dans la région des Grands Lacs pour faire avancer l'industrie.

Le sénateur Meredith : Ma dernière question porte sur l'aspect économique. Si l'industrie avait tous les éléments dont elle a besoin, quelles seraient les retombées économiques pour la région si nous arrivions, pour ainsi dire, à coordonner nos efforts?

Mme Chabot : D'après mon expérience, ces réunions avec le ministère...

Le sénateur Meredith : Je suis sûr que vous avez entendu ces chiffres. Si nous pouvions obtenir franchement le feu vert, sans que tous les obstacles soient supprimés, voici l'avantage économique pour la région, la création d'emplois et les éventuelles répercussions positives pour les autres industries, particulièrement dans du Nord de l'Ontario.

Mme Chabot : Nous pouvons vous diriger vers une étude, réalisée il y a quelques années, mais, en ce moment, je ne peux pas vous donner de chiffres. Je sais cependant que les gouvernements, à tous les niveaux, pour une raison que j'ignore, semblent aveugles à toute autre possibilité que celle des cages pour l'aquaculture en eau douce.

Oui, le Canada est riche en eau, mais, comme je l'ai dit, nous pourrions inciter l'industrie à abandonner les enclos en filet ou à exploiter des systèmes confinés pour croître. Sinon, ce sera l'impasse à plus ou moins brève échéance. On ne s'occupera plus de ses demandes, on les refusera.

Comme Bob l'a dit, les pisciculteurs ontariens veulent seulement que le gouvernement se débarrasse de tout cela, qu'il rationalise les règlements. Et ils voudraient aussi qu'on les rationalise pour limiter les apports de phosphore dans l'eau. Ayons notamment des critères pour le choix des paramètres des cages ou, mieux encore, acheminons-nous vers l'élevage en systèmes confinés.

We're not asking them to all of a sudden close down their cage aquaculture systems, but they have remained at a small level so that the impact has not been fully felt.

Phosphorus doesn't go away. It keeps accumulating. Eventually the cage farmers will be shut down as the issues and the monies have to be put in to lakes, the issues regarding collection of phosphorus from the lakes, combatting the algae blooms and so on.

So there are no figures for the environmental impact. How do you put a number to something that's future and down the road?

Mr. Duncanson: But to provide a little bit of economic overview, we're talking about dozens of jobs as opposed to hundreds of jobs for the industry as it currently stands. These are mom and pop-sized operations, but they're still putting out 46 tonnes of phosphorus a year, even to sustain the dozen or two jobs.

I mentioned in my formal comments that as they grow, the vision is to double the industry in the foreseeable future. So again, you're adding another couple of dozen jobs, albeit in northern Ontario, which is where a lot of government focus is, where they're wanting to get this into the markets or into those underemployed areas.

Another economic side of this I'll share with you is the social license that Loblaws, Walmart and others are pushing on to sell certifiably sustainable seafood in their markets. We have been sitting down with Loblaws and Walmart to say this could be a go-to industry for you guys if they can do this, this and this.

At the senior level of Loblaws, they get it. Galen Weston Jr. understands that this is the way to go, but when you get down to his seafood buyer, he's looking at tilapia from Chile versus rainbow trout from Ontario and not wanting to sacrifice his margins.

So there's a huge effort that we're working on at the same time with retail and with the consumer to say that there's a reason why you should be paying a few more pennies a pound for a sustainably grown rainbow trout because it means that you're going to be able to swim in that lake and not worry about blue-green algae.

It's a huge education thing. Again, we'd love the government to partner with us in getting that message out. Some days, we feel as though we're Don Quixote tilting at windmills on some of this stuff, but we feel passionately enough that we're here.

The Acting Chair: Before we go to second round, I'd like to ask you a couple of questions myself, just building on Senator Meredith's questions.

How many of these small operations are we looking at?

Mr. Duncanson: Again, two of them were bought out by Blue Goose. Prior to that, we're talking six operations, one of which has a couple of sites. Again, putting it in perspective, we're not

Nous ne demandons pas la fermeture de leurs systèmes d'élevage en cages, mais cet élevage s'est maintenu à une petite échelle, qui a fait que les répercussions ne se sont pas fait pleinement sentir.

Le phosphore ne disparaît pas. Il continue de s'accumuler. En fin de compte, les élevages en cages fermeront, car les enjeux et l'argent doivent privilégier les lacs, notamment l'élimination du phosphore des lacs, la lutte contre les proliférations d'algues et ainsi de suite.

Il n'existe donc pas de chiffres sur les répercussions sur l'environnement. Comment chiffrer un phénomène à venir?

M. Duncanson : Mais, pour donner un petit aperçu économique, nous parlons de douzaines d'emplois, par opposition à des centaines pour l'industrie, actuellement. Il s'agit d'exploitations de taille familiale, mais qui, néanmoins, continuent de rejeter 46 tonnes de phosphore par année, même pour subvenir à 10 ou 25 emplois.

J'ai mentionné, dans mes observations, que, pour sa croissance, l'industrie envisage de doubler de taille dans un avenir prévisible. Encore une fois, on ajoute encore 25 emplois, bien que ce soit dans le Nord de l'Ontario, un important point de mire des gouvernements, pour la commercialisation ou contre le sous-emploi.

Un autre aspect économique que je ne vous cacherai pas est l'approbation sociale que Loblaws, Walmart et d'autres cherchent à obtenir par la vente de fruits de mer certifiés durables. Nous avons discuté avec eux et nous leur avons posé les conditions à respecter pour obtenir le feu vert.

Les dirigeants de Loblaws ont compris. Galen Weston fils comprend que c'est la marche à suivre, mais, au niveau de l'acheteur de ses fruits de mer, il veut les mêmes marges sur le tilapia du Chili et la truite arc-en-ciel de l'Ontario.

Alors nous consacrons beaucoup d'efforts en même temps auprès des détaillants et des consommateurs pour expliquer pourquoi on devrait payer quelques sous de plus la livre pour une truite arc-en-ciel élevée selon des méthodes durables, parce que cela signifie qu'on pourra continuer à nager dans son lac d'origine sans s'inquiéter des cyanobactéries.

C'est un gros travail de sensibilisation. Encore une fois, je voudrais que le gouvernement s'associe à nous pour que le message passe. Nous avons parfois l'impression de nous battre contre des moulins à vent sur certaines de ces questions, mais nous y croyons vraiment. Assez pour être ici.

La présidente suppléante : Avant de passer à la deuxième série de questions, je voudrais vous en poser quelques-unes moi-même, qui m'ont été inspirées par les questions du sénateur Meredith.

De combien de ces petites exploitations s'agit-il?

M. Duncanson : Encore une fois, deux ont été rachetées par Blue Goose. Avant, il y en avait six dont une était répartie entre quelques localités. Elles sont relativement peu nombreuses, Dieu

talking a huge number here, thankfully, because we've been pushing back to keep this industry from growing using what we consider to be faulty technology.

Even in the wildest dream of DFO and the industry using cage aquaculture, they are only looking at doubling the industry. We think they could go well beyond that if they used technology that was environmentally sustainable and would allow them to grow an environmentally sustainable product and could get true public license and get the big guys, Loblaws and Walmart, to give it their marketing push. It's a win-win-win for everybody.

The Acting Chair: Is Blue Goose operating the same type of fish farms that have been there before?

Mr. Duncanson: Yes. They've basically bought the two fish farms. Blue Goose is an operation that's run by the Goodwin family in Toronto.

The Acting Chair: Yes.

Mr. Duncanson: They have a vision to be the purveyors of organic protein. So they started in beef. They've moved into chicken, and they've decided that fish fits into their thing. So they've started going down this road. They've run into some financial hiccups, where I think that every fish they sell costs them about twice what they're selling it for. So they're going through a very rough patch, but we believe that the family is sincere about trying to make this industry work.

The Acting Chair: There are six sites, and they've all been there since the 1980s?

Ms. Chabot: No, Aqua-Cage Fisheries in the Parry Sound area, on Eastern Georgian Bay, was the first, in the early 1980s, to come in. That was at the time when they needed certificates of approval for their wastes. Somehow, that all changed.

The other fish farms are in the area of Manitoulin Island, and they are generally sited in protected bays and embankments. There are some First Nation ones as well.

Mr. Duncanson: Which we haven't included in this mix because they don't have a reporting requirement to the same degree, so we don't have access to their numbers.

The Acting Chair: But they all came in before the environmental assessments were necessary?

Ms. Chabot: Yes.

The Acting Chair: The other question I had was you gave us a statement of how many tonnes of phosphorus are produced each year. Where did that figure come from?

Mr. Duncanson: In the background package we provided, you'll see a chart.

The Acting Chair: I saw it, yes.

merci! Parce que nous nous efforçons de limiter la croissance de cette industrie qui, d'après nous, utilise une technologie défectueuse.

Même dans les rêves les plus fous du MPO et de l'industrie de l'aquaculture en cages, on envisageait seulement une croissance de l'industrie de 100 p. 100. D'après nous, la croissance pourrait être beaucoup plus forte si on utilisait des techniques écologiquement durables, qui permettraient une production écologiquement durable, garante d'une véritable approbation sociale et du coup de pouce de marketing des grandes chaînes comme Loblaws et Walmart. Tout le monde y gagnerait.

La présidente suppléante : Est-ce que Blue Goose exploite le même type de piscicultures que celles qui existaient avant?

M. Duncanson : Oui. Il a essentiellement acheté les deux piscicultures. C'est une entreprise de la famille Goodwin, à Toronto.

La présidente suppléante : Oui.

M. Duncanson : Sa vision, c'est d'être fournisseur de protéines bio. Elle a commencé dans le bœuf. Elle est passée au poulet et s'est persuadée que le poisson s'intègre dans sa stratégie. Elle s'est engagée dans cette voie. Elle a connu des ennuis financiers. Je pense que le coût de production du poisson qu'elle vend est deux fois plus élevé que le prix qu'elle demande. Elle traverse donc une période très difficile, mais nous croyons qu'elle est sincère dans son effort de remettre l'industrie sur les rails.

La présidente suppléante : Les six exploitations existent-elles depuis les années 1980?

Mme Chabot : Non. La première entreprise apparue est Aqua-Cage Fisheries, dans les environs du détroit de Parry, dans l'est de la baie Georgienne. À l'époque, il fallait un certificat d'autorisation pour les déchets produits. D'une façon ou d'une autre, tout cela a changé.

Les autres exploitations sont dans la région de l'île Manitoulin et elles sont généralement situées dans des baies protégées et derrière des digues. On en compte aussi des Premières Nations.

M. Duncanson : Nous en avons fait abstraction pour le groupe dont nous parlons, parce qu'on n'exige pas d'elles les mêmes rapports. Nous n'avons donc pas accès à leurs données.

La présidente suppléante : Mais elles sont toutes apparues avant que les évaluations environnementales soient nécessaires?

Mme Chabot : En effet.

La présidente suppléante : Je voulais aussi vous demander d'où venaient vos chiffres sur la production annuelle de phosphore?

M. Duncanson : De la documentation que nous avons fournie. Vous verrez un graphique.

La présidente suppléante : Je le vois, effectivement.

Mr. Duncanson: This is all based on feed quota and trout that actually comes out of the system and doing the mathematics of how much feed goes in versus how much flesh comes out, with agreed-to scientific conversion factors. That's what our science committee —

Ms. Chabot: This came from the scientists of our committee. We have not had an argument when we presented this at the other government meetings with industry there.

The Acting Chair: No, no, I'm not arguing, just trying to get the facts.

Ms. Chabot: It's from the members of our committee who all have a scientific background.

Mr. Duncanson: That's how they work it. They work it based on the feed that goes in, the conversion into flesh and how much flesh poundage comes out.

The Acting Chair: One last question: Do you have the algae blooms near the fish sites themselves?

Mr. Duncanson: Not yet.

The Acting Chair: Not yet, but you are expecting them?

Mr. Duncanson: Certainly, the science would lead you to believe that there is a tipping point in any of the abayments on Georgian Bay and Manitoulin that will be hit. The MNR and DFO are trying as hard as they can to make sure that there's a good flush rate in these various abayments so that the stuff gets diluted quickly enough to avoid triggering blue-green algae.

The Acting Chair: So they are working with the farms?

Mr. Duncanson: I'm not sure how scientific it is because they obviously have had one failure that we know about where there wasn't enough circulation —

The Acting Chair: That's the one they shut down.

Mr. Duncanson: That's right.

Ms. Chabot: The oxygen was depleted in the area.

Mr. Duncanson: The methane, the feces, built up in the sediment underneath and didn't get dispersed well enough.

Ms. Chabot: There was one application for a new cage aquaculture facility. They applied for the West Bay area of Manitoulin Island. It is necessary to do a number of background water-quality studies, and I think it takes about three years. By the time the industry had accumulated all the necessary background knowledge of the communities there — the oxygen, the total phosphorus and all the other things — it turned out that the phosphorus level in this bay was too high for the industry to even begin to operate. Also, there was an outcry of the

M. Duncanson : Tout cela est fondé sur le contingent des aliments pour le poisson, la production de truite par le système et un rapport mathématique établi entre la quantité utilisée d'aliments et la production de poisson, à l'aide de coefficients scientifiques reconnus de conversion. Ç'a été fait par notre comité scientifique...

Mme Chabot : Les scientifiques de notre comité. Ces chiffres ont été acceptés sans discussion quand nous les avons présentés aux autres comités du gouvernement, quand l'industrie était présente.

La présidente suppléante : Non! Non! Je ne dispute pas, j'essaie tout simplement de connaître les faits.

Mme Chabot : Cela vient des membres de notre comité qui avaient une formation scientifique.

M. Duncanson : Ils ont suivi cette méthode. Ils partent des intrants d'aliments, leur transformation en chair de poisson et la production de chair.

La présidente suppléante : Dernière question : y a-t-il des proliférations d'algues près des piscicultures?

M. Duncanson : Pas encore.

La présidente suppléante : Pas encore? Mais vous y attendez-vous?

M. Duncanson : Il est sûr que la science nous conduit à croire qu'il existe un point critique dans n'importe laquelle des baies de la baie Georgienne et de l'île Manitoulin qui seront touchées. Le ministère des Richesses naturelles et Pêches et Océans essaient autant qu'ils peuvent de s'assurer de l'existence d'un bon taux de renouvellement des eaux dans ces baies, qui permet la dilution rapide de cet élément pour éviter le déclenchement d'une prolifération d'algues bleues.

La présidente suppléante : Ils travaillent donc avec les piscicultures?

M. Duncanson : J'ignore à quel point la démarche est scientifique parce que, à notre connaissance, il y a visiblement eu un échec, à cause d'une circulation insuffisante...

La présidente suppléante : C'est l'exploitation qu'ils ont fermée.

M. Duncanson : C'est exact.

Mme Chabot : Il ne restait plus d'oxygène dans l'eau.

M. Duncanson : Le méthane et les excréments s'étaient accumulés dans les sédiments, et leur dispersion était insuffisante.

Mme Chabot : Une demande a été faite pour une nouvelle installation d'élevage en cages, dans la baie West de l'île Manitoulin. Il faut effectuer un certain nombre de points zéro de la qualité de l'eau, et je pense que cela prend environ trois ans. Quand l'industrie a accumulé toutes les données de base nécessaires sur les communautés — la teneur en oxygène, la teneur en phosphore total et tous les autres paramètres —, il s'est avéré que la concentration de phosphore dans la baie était trop élevée pour même autoriser un début d'exploitation. De plus, le

surrounding First Nation communities because they were not asked to contribute their opinions to having a fish farm right in the middle of their community.

The Acting Chair: So it was not allowed to go ahead?

Ms. Chabot: No, it fell through.

The Acting Chair: Thank you very much. We'll go to second round now. Senator McInnis?

Senator McInnis: Much of the thunder has been stolen. You mentioned, at the beginning, that your organization represents, I think, 20 —

Mr. Duncanson: Community associations, correct.

Senator McInnis: So it seems to me that you should have considerable political clout.

Mr. Duncanson: We would like to think so. Minister Clement is our primary minister, our MP, and he is sympathetic to this issue. Every time we speak to him, which we do on about a quarterly basis, we have a sit-down to go over our laundry list of issues. In fact, he's aware that we're here this evening.

That said, he defers us to DFO and says it's really not his —

Senator McInnis: That was going to be my next question. Have you actually had a sit-down with the —

Mr. Duncanson: Not with the minister, no.

Ms. Chabot: With past ministers.

Mr. Duncanson: Yes, with past ministers of DFO — we're going back into Liberal government territory — we had a meeting. That's how long ago it has been since we —

Senator McInnis: But have you actually dealt with the officials in DFO?

Mr. Duncanson: The officials that come to the meetings we have talked to, but, as I say, the officials are becoming fewer and fewer. Claudette mentioned that there was a meeting — I think this was two and a half years ago — where a senior official from DFO took her and me and a few others from the GBA aside and said, "Don't worry; I'm doing this model, this mapping system, where we're going to see that there are very few spots in Georgian Bay, so the industry can't grow that much." Nudge, nudge, wink. This was all off the record. He ceased to come to meetings, and this map never materialized.

My Machiavellian side could say something went wrong. I think that probably the funding got pulled. That's my guess.

projet a soulevé le tollé des communautés avoisinantes des Premières Nations, au milieu desquelles il devait être réalisé, parce qu'on ne les avait pas consultées.

La présidente suppléante : Donc le projet n'a pas obtenu le feu vert?

Mme Chabot : Non, ç'a été l'échec.

La présidente suppléante : Merci beaucoup. Commençons la deuxième série de questions. Sénateur McInnis?

Le sénateur McInnis : La vedette a été volée. Vous avez dit, au début, que votre organisation représentait, je pense, 20...

M. Duncanson : Associations communautaires, c'est exact.

Le sénateur McInnis : Il me semble donc que vous devriez exercer une influence politique considérable.

M. Duncanson : Nous aimerions le croire. Le ministre Clement est notre ministre attitré, notre député, et il est bien disposé à l'égard du dossier. Toutes les fois que nous lui parlons, ce que nous faisons à peu près chaque trimestre, nous repassons la liste interminable de nos dossiers. En fait, il sait que nous comparaissons ici, ce soir.

Cela étant dit, il nous dirige vers le ministère des Pêches et des Océans en précisant que cela n'est pas vraiment de son...

Le sénateur McInnis : C'était ma prochaine question. Avez-vous effectivement rencontré le...?

M. Duncanson : Pas le ministre. Non.

Mme Chabot : Ses prédécesseurs.

M. Duncanson : Oui, d'anciens ministres des Pêches et des Océans, du temps des libéraux. Ça remonte aussi loin que ça...

Le sénateur McInnis : Mais avez-vous effectivement eu des rapports avec des fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans?

M. Duncanson : Nous avons parlé à ceux qui assistaient aux réunions, mais, comme je l'ai dit, ils sont de moins en moins nombreux. Claudette a parlé d'une réunion — je pense que c'était il y a deux ans et demi — alors qu'un haut fonctionnaire du ministère nous a pris à part, elle, moi et quelques autres membres de notre association et nous a dit de ne pas nous inquiéter. Il construisait un modèle, un système cartographique, qui nous permettrait de voir que très peu d'endroits propices se trouvaient dans la baie Georgienne. L'industrie ne pouvait pas croître beaucoup plus. C'était ce qu'il nous laissait à entendre, mais de manière pas du tout officielle. On ne l'a plus revu, ni lui ni sa carte.

Je pourrais y voir une action machiavélique, mais je pense qu'on a probablement mis fin au financement.

Ms. Chabot: There were meetings led by Eric Gilbert for the National Aquaculture Strategic Action Plan Initiative in various communities, and we attended these meetings for the freshwater side of the plan.

Senator McInnis: In how large an area are these dispersed?

Mr. Duncanson: The ones up on Manitoulin are fairly close to one another in that Manitoulin is a big island, but it has a few sites. Then there's Parry Sound, which is quite a bit removed; it's the furthest to the south. They are all within striking distance of our member association communities, which is why this has been on our agenda.

Senator McInnis: I'm having difficulty getting my head around the following. I read in here some place that there were two channels that were plugged — you used another word.

Ms. Chabot: Yes; oxygen depleted.

Senator McInnis: How do you know that?

Ms. Chabot: The Ministry of the Environment ordered the fish farm to be decommissioned in that area because, I guess, there was not enough knowledge beforehand to know to put these cages into areas that had high flushing.

The oxygen demand to disperse the waste, and so on, was so great that even the wild fish would not come into this channel anymore. They were not able to exist. There are studies to show that.

Mr. Duncanson: That is the channel that I mentioned which had the methane build up in the sediment to the point that, even after the cages were gone for years, it was still bubbling up through the ice.

Ms. Chabot: Another cage farm in the Manitoulin area was asked to relocate its farm by government.

Senator McInnis: What would you be asking — and I think this is what Senator Poirier was getting at, namely our recommendations — that we put forth here?

Mr. Duncanson: Absolutely I think there should be a strategy for aquaculture growth in Canada, or management of aquaculture, with the idea that it's going to be a growing industry that will benefit Canada.

I think there needs to be a dedicated chapter or focus on the Great Lakes because the Great Lakes have unique characteristics. I would encourage DFO and Environment Canada to bring their science and dig out the files that they've had over the years to bring some quality material to that chapter.

Senator McInnis: Would you distinguish fresh water versus ocean-based?

Mme Chabot : Eric Gilbert a animé des rencontres, dans diverses communautés, pour l'initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture, auxquelles nous avons assisté, quand il s'agissait d'aquaculture en eau douce.

Le sénateur McInnis : Quelle est la superficie sur laquelle elles sont dispersées?

M. Duncanson : Les exploitations de l'île Manitoulin sont assez rapprochées les unes des autres, parce que, même si l'île est étendue, très peu d'endroits sont propices. Quant au détroit de Parry, il est assez éloigné et c'est le plus au sud. Tous ces endroits sont à la portée des communautés membres de notre association, ce qui explique l'enjeu pour nous.

Le sénateur McInnis : J'ai de la difficulté à comprendre ce que je lis ici : deux chenaux ont été bouchés — vous avez utilisé un autre terme.

Mme Chabot : Oui. Il n'y avait plus d'oxygène dissous dans l'eau.

Le sénateur McInnis : Comment le savez-vous?

Mme Chabot : Le ministère de l'Environnement a ordonné la fermeture de la pisciculture locale, parce que, je pense, on ne possédait pas, d'avance, suffisamment de connaissances qui auraient permis l'implantation de ces cages dans des eaux dont le taux de renouvellement était élevé.

La demande d'oxygène pour la dispersion des déchets, et ainsi de suite, était si forte que même le poisson sauvage évitait ce chenal. Il ne pouvait pas y survivre. Des études le montrent.

M. Duncanson : C'est le chenal dont j'ai parlé. Du méthane s'était accumulé dans les sédiments au point que des années après le départ des cages, des bulles en montaient encore à travers la glace.

Mme Chabot : Le gouvernement a demandé à un autre élevage en cages de la région de l'île Manitoulin de déménager.

Le sénateur McInnis : Quelles seraient vos demandes — et je pense que c'est ce à quoi la sénatrice voulait en venir, c'est-à-dire relativement à nos recommandations — que nous formulons ici?

M. Duncanson : Absolument. Je pense qu'une stratégie devrait régir la croissance de l'aquaculture au Canada ou la gestion de l'aquaculture, l'idée étant que cette industrie sera dynamique et qu'elle profitera au Canada.

Je pense que cette stratégie doit comporter un volet spécialement pour les Grands Lacs, dont les caractéristiques sont particulières. J'encourage le ministère des Pêches et des Océans et Environnement Canada à faire appel à leur capital scientifique et à mettre au jour les dossiers qu'ils ont accumulés au fil des ans, pour conférer de la qualité à ce volet.

Le sénateur McInnis : Faites-vous la distinction entre l'aquaculture d'eau douce et celle en milieu marin?

Mr. Duncanson: Absolutely. There are different challenges. There are some similarities in that nutrient loading is nutrient loading, but nutrient loading into the ocean is a bit easier in places to handle than in Georgian Bay, where you've got more closed containment and the nearshore issues that I've discussed.

There are a few similarities, but I would argue probably more dissimilarities. However, there is the same goal: How do we grow this industry in an environmentally sustainable way? Everybody wants jobs; everybody wants Canadian food, close to the Canadian market. No one's going to argue that. The question is how do you do that in a sustainable fashion?

Senator McInnis: You see it as an opportunity?

Mr. Duncanson: Absolutely. I eat fish. At the end of the day, the farmers get so frustrated with us because they say you guys are preventing us from growing. I say "No, absolutely not. I serve fish twice a week in my household." However, I want to make sure that the fish I serve isn't causing problems in another part of my life.

Senator McInnis: Thank you.

Ms. Chabot: The way forward, I believe, is beyond the cages for the Great Lakes. Those scientists in my aquaculture committee would also say this: Our Great Lakes are finite and they're fragile. I would like to suggest that DFO help to push this industry into contained systems in this freshwater instance. Then it wouldn't be your problem anymore. If it was on land, I don't know who would regulate the industry exactly.

Since the Walkerton tragedy, for instance, the Nutrient Management Act has come into place. Our knowledge of this was that aquaculture was supposed to be regulated by the Nutrient Management Act as well. It is the nutrients that caused the pollution within the Great Lakes. Municipalities have to use taxpayers' money to keep the nutrients from going in there. Farms are regulated so that cows don't cross streams and nutrients don't go into the waterways. It flies in the face of all these other regulations that we would allow the expansion of fish farms into our Great Lakes in an open net cage system.

Senator McInnis: The Nutrient Management Act is provincial?

Mr. Duncanson: Yes.

Ms. Chabot: But it's for agriculture.

Mr. Duncanson: This is the only sub-segment of the agriculture industry that doesn't have to comply with the Nutrient Management Act — I think largely because no one's figured out how to get them to comply. It's easy when you have a fish farm on land. You have circulating pumps and a waste stream that you can capture and monitor. Somebody from MOE can go

M. Duncanson : Absolument. Les problèmes sont différents. Il existe des similitudes, par exemple en ce qui concerne la charge en éléments nutritifs, mais, dans certaines localités maritimes, elle est beaucoup plus facile à maîtriser que dans la baie Georgienne, où on trouve plus de systèmes confinés et des problèmes dans les eaux proches du bord, dont j'ai discuté.

Les différences sont peut-être plus nombreuses que les similitudes. Cependant, l'objectif est le même : comment faire croître l'industrie de manière écologiquement durable? Tous veulent des emplois; tous veulent manger canadien, à proximité du marché canadien. Personne n'est contre. La question, c'est comment le faire de manière écologiquement durable?

Le sénateur McInnis : Vous y voyez une occasion à saisir?

M. Duncanson : Absolument. Je mange du poisson. En fin de compte, les aquaculteurs deviennent tellement frustrés à cause de nous, qu'ils nous accusent de les condamner à la stagnation. Je leur réponds : « Non, absolument pas. Chez nous, nous mangeons du poisson deux fois par semaine ». Cependant, je tiens à m'assurer que ce poisson ne causera pas de problèmes dans d'autres aspects de ma vie.

Le sénateur McInnis : Merci.

Mme Chabot : D'après moi, la voie de l'avenir, pour les Grands Lacs, c'est de cesser l'élevage en cages. Les scientifiques membres de mon comité de l'aquaculture ajouteraient que nos Grands Lacs ne sont pas infinis et qu'ils sont fragiles. Je voudrais proposer à Pêches et Océans de contribuer à faire adopter par cette industrie les systèmes confinés, dans cet écosystème dulcicole. Cela mettrait fin au problème. Si l'élevage se faisait à terre, j'ignore qui, exactement, réglerait l'industrie.

Depuis la tragédie de Walkerton, par exemple, on a adopté la Loi sur la gestion des éléments nutritifs. Nous pensons que l'aquaculture serait réglementée sous son régime. Les éléments nutritifs ont causé la pollution des Grands Lacs. Les municipalités doivent utiliser l'argent des contribuables pour les empêcher de se retrouver dans ces lacs. Des règlements empêchent les vaches de traverser les cours d'eau, et les éléments nutritifs ne s'y déversent pas. Nous contredirions tous les autres règlements si nous autorisions l'expansion, dans nos Grands Lacs, des piscicultures employant des systèmes ouverts en filets.

Le sénateur McInnis : La Loi sur la gestion des éléments nutritifs est une loi provinciale?

M. Duncanson : Oui.

Mme Chabot : Mais c'est pour l'agriculture.

M. Duncanson : C'est le seul sous-secteur de l'industrie agricole qui n'a pas à se conformer à la Loi sur la gestion des éléments nutritifs — principalement parce que personne n'a trouvé le moyen de le contraindre à le faire. C'est facile lorsqu'on a une pisciculture terrestre. Il y a des pompes de circulation et un flux de déchets qu'on peut recueillir et surveiller. Un représentant du

in and actually do the test. Here it's not so easy because it's being dispersed to the environment.

I don't want to get off on a side loop, but we've argued that it's not even fair to have these guys grow protein to compete with farmers that are adhering to the nutrient management plan. They're competing for places on your plate, but these guys are using the public trust, the public environment, as their waste disposal system for nothing compared to the land guys who have to pay quite a bit to put nutrient management facilities in place.

Ms. Chabot: Bob is referring to fish farms on land — different regulations.

Mr. Duncanson: Or even beef, pigs and chickens. They all have to go under a nutrient management plan. This is one of the things that really bug me: These guys have the public waters to dispose of their waste for nothing, and we're allowing them to get away with it.

The Acting Chair: Sorry, Mr. Duncanson, we have some more questions coming.

Senator Baker: First, congratulations to both of you. This is a non-profit organization that you represent, and you've spent a lot of time for the public good on this issue.

I'm still unclear on how to solve the problem. The problem would have to be solved by regulation, by law, as I see it. If it costs considerably more to have the closed tanks, and if it was considerably less to have open tanks, and you're in the business of rearing fish, then there would be an indication that most people would go the cheapest way.

Where there have been closed tanks in British Columbia, has that been imposed — to your knowledge — by any kind of regulation by the province?

Mr. Duncanson: I can't answer that. I don't know.

Ms. Chabot: No, I don't think so.

Senator Baker: Okay. On the bottom line that you're asking the committee to do, I can understand where you want the committee to go in the recommendation, but how do we get there? Who should be passing the regulation? The Province of New Brunswick regulates aquaculture. There's a Department of Aquaculture connected with the fisheries. Is that the place where you think, in these circumstances in the Great Lakes, the regulation should be brought in?

Mr. Duncanson: Absolutely. Under the model, as I understand it, the Ontario government will maintain priority in this. At the same time, however, I think there's a role for the federal government to play in saying, hey, guys, this is a binational waterway. This is a waterway where we have to go to the table every four years, theoretically, to renegotiate the Great Lakes Protection Act. How can we sit there and say we're allowing

MEO peut se rendre sur place et faire les tests. Dans le cas qui nous occupe, ce n'est pas aussi facile, car ils se dispersent dans l'environnement.

Je dirais que nous avons dit qu'il n'est même pas juste que ces gens produisent pour rivaliser avec les éleveurs qui respectent le plan de gestion des éléments nutritifs. Ils rivalisent pour que leurs produits se retrouvent dans votre assiette, mais ils utilisent l'environnement public comme système d'évacuation des déchets pour rien, alors que les autres doivent payer cher pour mettre en place des installations de gestion des éléments nutritifs.

Mme Chabot : Bob parle des piscicultures terrestres — la réglementation diffère.

M. Duncanson : C'est la même chose pour les industries du bœuf, du porc et du poulet. Ils doivent tous suivre un plan de gestion des éléments nutritifs. C'est l'une des choses qui m'embêtent vraiment : ces gens déversent leurs déchets dans les eaux publiques pour rien, et nous les laissons s'en tirer.

La présidente suppléante : Excusez-moi, monsieur Duncanson, mais d'autres sénateurs ont des questions.

Le sénateur Baker : Je veux tout d'abord vous féliciter tous les deux. Vous représentez un organisme sans but lucratif et vous avez consacré beaucoup de temps à cette question pour le bien-être de la population.

Je ne sais toujours pas comment on peut résoudre le problème. À mon avis, il faudrait le faire par l'adoption d'un règlement, d'une loi. S'il coûte considérablement plus cher d'avoir des réservoirs fermés et s'il coûtait considérablement moins cher d'avoir des réservoirs ouverts, et on parle du secteur de l'élevage des poissons, alors la plupart des gens choisiraient l'option la moins coûteuse.

Dans les endroits de la Colombie-Britannique qui ont des réservoirs fermés, l'a-t-on imposé — à votre connaissance — au moyen d'un règlement provincial quelconque?

M. Duncanson : Je ne peux pas répondre à la question. Je ne le sais pas.

Mme Chabot : Non, je ne crois pas.

Le sénateur Baker : D'accord. En fin de compte, je comprends ce que vous demandez au comité dans le cadre de ses recommandations, mais comment y parvenir? Qui devrait adopter le règlement? Le Nouveau-Brunswick encadre l'aquaculture. Il y a un ministère de l'Aquaculture lié aux pêches. Est-ce de cette façon que le règlement devrait être établi dans les circonstances des Grands Lacs?

M. Duncanson : Absolument. Selon le modèle, je crois comprendre qu'à cet égard, le gouvernement de l'Ontario maintiendra ses priorités. Toutefois, en même temps, le gouvernement fédéral a un rôle à jouer et il devrait dire aux gens qu'il s'agit d'une voie navigable binationale. Théoriquement, c'est une voie navigable qui fait l'objet de négociations tous les quatre ans dans le cadre des négociations sur la Loi sur la

something in Canada that you guys aren't allowing on your side of the border when we're all trying to fight to protect this common resource? I think the feds have a role.

Senator Baker: These farmers, though, have to go to the province for the licence?

Mr. Duncanson: Yes.

Senator Baker: In the issuing of the licence, the regulations flow from that.

Mr. Duncanson: With DFO sign-off, yes.

Senator Baker: Yes, because there are matters involving the environment. You would ask that this committee recommend that the province bring in regulations in the issuing of licences and that certain requirements be mandated under regulation before that licence is issued?

Mr. Duncanson: Yes.

Ms. Chabot: The Department of Fisheries and Oceans could implement sections 35 and 36 of the Fisheries Act, in particular targeted towards fresh water and the fact that the nutrient called phosphorus is a deleterious substance to fresh waters, in particular.

Senator Meredith: You talked about industry, and we have seen the great strides that industry has made in terms of technological advancements and development. You talk about these closed tank systems. What has industry done in terms of collaboration with those who are the experts in that field to help them grow so they become compliant?

We talk about Norway and Scotland and what they're doing in advancing their aquaculture industry in other parts of the world, but they are the experts as we have deferred to them because they are larger with more sites than we have in Canada.

Usually industry shares best practices: This is what we are doing to comply and these are the regulations that have been put around our operations. So there is an exchange of ideas and best practices to ensure they are compliant with existing regulations. I'm curious as to what has been done in that regard.

Mr. Duncanson: The existing operators, prior to Blue Goose arriving on the scene, were pretty unsophisticated operators. I'm sure they read literature and whatnot, but if they could continue to make a buck using what they have, why change anything? Blue Goose came along and bought not only these two operations but also AgriMarine, one of the closed containment systems out on the West Coast.

We were hopeful and still are that they will bring that technology and find a way to apply it in Ontario. Before Blue Goose bought AgriMarine, they were in negotiation with one of First Nations in the North Channel to test a floating closed contained system in the North Channel, and that fell through for various reasons. I don't know why.

protection des Grands Lacs. Comment pouvons-nous autoriser quelque chose au Canada qu'eux, de leur côté, ne permettent pas alors que nous essayons tous de protéger la ressource que nous avons en commun? Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer.

Le sénateur Baker : Toutefois, pour obtenir un permis, les éleveurs doivent s'adresser à la province?

M. Duncanson : Oui.

Le sénateur Baker : Pour ce qui est de la délivrance des permis, la réglementation en découle.

M. Duncanson : Avec l'autorisation du MPO, oui.

Le sénateur Baker : Oui, car des questions touchent l'environnement. Vous demandez au comité de recommander que la province réglemente la délivrance de permis et que certaines exigences soient fixées en vertu de la réglementation avant que le permis soit délivré?

M. Duncanson : Oui.

Mme Chabot : Le ministère des Pêches et des Océans pourrait mettre en œuvre les articles 35 et 36 de la Loi sur les pêches, axés en particulier sur l'eau douce et le fait que le phosphore est une substance nocive pour les eaux douces.

Le sénateur Meredith : Vous avez parlé de l'industrie, et nous avons été témoins des grands progrès qu'elle a réalisés sur le plan de la technologie. Vous parlez des systèmes fermés. Comment les gens de l'industrie ont-ils collaboré avec les spécialistes du domaine de sorte qu'ils se conforment aux règles?

Nous parlons de la Norvège et de l'Écosse et de ce qu'elles font pour faire avancer leur secteur aquacole ailleurs dans le monde, mais ce sont les spécialistes et nous nous en remettons à leurs connaissances puisqu'elles ont plus de sites que le Canada.

Habituellement, l'industrie fait connaître les pratiques exemplaires : voici ce que nous faisons pour nous conformer et voici les règlements qui ont été mis en place concernant nos activités. Ainsi, on échange des idées et des pratiques exemplaires pour s'assurer qu'elles sont conformes à la réglementation. J'aimerais savoir quelles mesures ont été prises à cet égard.

M. Duncanson : Avant l'arrivée de Blue Goose, les exploitants manquaient d'expertise. Je suis sûr qu'ils lisaient les documents, et cetera, mais s'ils pouvaient continuer à faire de l'argent en utilisant ce qu'ils avaient, pourquoi devaient-ils changer quoi que ce soit? La société Blue Goose est arrivée et a acheté non seulement les deux exploitations, mais également AgriMarine, l'un des systèmes confinés sur la côte Ouest.

Nous espérons, et nous l'espérons encore, qu'elle amène la technologie qu'il faut et qu'elle trouve une façon de l'appliquer en Ontario. Avant que Blue Goose achète AgriMarine, elle négociait avec l'une des Premières Nations du chenal du Nord pour l'essai d'un système confiné flottant dans le chenal, projet qui a avorté. J'ignore pourquoi.

We are still hopeful that Blue Goose, because they have the financial wherewithal and the vision for growing truly sustainable product, will bring this technology to bear.

Ms. Chabot: In regard to the best management practices, they have been developed and designed by the cage aquaculture industry, the Northern Ontario Aquaculture Association, and this has been adopted by the Department of Fisheries and Oceans.

I don't think the best management practices are as stringent as they could be as a result. As a matter of fact, in what I saw of the proposed aquaculture activities regulation, I think it is, and this is part of the sediment paper, part of licensing, no nutrient management plan is required unless the scales are topped off and there becomes need for an alert. Unfortunately, it seems to be rather reactive rather than proactive as far as keeping the areas clean. All this is in the works right now to be implemented. And that was the Ontario government.

Senator Nancy Ruth: You've said that the United States does not allow open cage freshwater aquaculture. Is one of your recommendations not asking Canada to prohibit this also? Just wipe them out. Force them into closed containers.

Mr. Duncanson: Realistically, for the current operators, it would be punitive to wipe them out. I think we could grandfather them and help them evolve and give them a sunset time for moving.

Senator Nancy Ruth: That's about regulations and how things get done. Would you not prefer it if Canada —

Mr. Duncanson: Absolutely. If we were talking a clean slate, I would adopt the Michigan state law, which is not happening. We're dealing with reality here. While it's only a couple of dozen jobs, it is a couple of dozen jobs. And we, the GBA, are being realistic here, saying, "Hey, guys, how do we help you get social licence and negotiate with the Ontario government around hydro costs and getting FedNor to come up with money to help you transition?"

We would like to be a conduit to get things rolling here. Then we'll take out an ad in *The Globe and Mail* and say, "Buy Ontario trout because now it is being sustainably grown. We are there."

Ms. Chabot: We have heard that Canada lags behind other countries in aquaculture, and to me and our committee, Canada can take the lead by growing the freshwater industry in closed contained systems, and by refusing any further expansion of that within the Great Lakes in particular.

Senator Poirier: Just going back to some of the questions that Senator Baker was starting off a while ago, knowing that each provincial government across Canada has all their own rules and regulations in place, which are not always identical from one

Nous espérons toujours, compte tenu de ses moyens financiers et de sa volonté de produire un produit vraiment viable, que Blue Goose utilisera cette technologie.

Mme Chabot : Concernant les pratiques de gestion exemplaires, elles ont été conçues par l'industrie de l'aquaculture en cage, l'Association d'aquaculture du Nord de l'Ontario, et elles ont été adoptées par le ministère des Pêches et des Océans.

Par conséquent, je ne pense pas que les pratiques de gestion exemplaires sont aussi rigoureuses qu'elles pourraient l'être. En fait, d'après ce que j'ai vu des règlements sur les activités de l'industrie aquacole proposées, je crois, et cela fait partie du document sur les sédiments, de la délivrance des permis, aucun plan de gestion des éléments nutritifs n'est exigé à moins qu'on ait besoin de sonner l'alarme. Malheureusement, il semble que sur le plan de la propreté des secteurs, on se contente de réagir plutôt que d'anticiper. Tout cela est maintenant en train de se concrétiser. Et c'était le gouvernement de l'Ontario.

La sénatrice Nancy Ruth : Vous avez dit qu'aux États-Unis, l'aquaculture en cages en filet en eau douce est interdite. Ne recommandez-vous pas qu'on en fasse autant au Canada, qu'on la fasse disparaître? Devons-nous imposer le système confiné?

M. Duncanson : Concrètement, pour les exploitants actuels, ce serait une mesure punitive. Je crois que nous pouvons prévoir une exception pour eux et leur accorder une période pour faire les changements.

La sénatrice Nancy Ruth : Il s'agit de la réglementation et de la façon dont les choses se font. Ne préféreriez-vous pas que le Canada...

M. Duncanson : Absolument. Si nous partions de zéro, j'adopterais la même loi que celle du Michigan. Nous voyons les choses en face. Ce ne sont peut-être que quelques douzaines d'emplois, mais ce sont quelques douzaines d'emplois. Et nous, les membres de l'association, nous demeurons réalistes et nous disons ceci : « comment pouvons-nous vous aider à obtenir l'approbation sociale et à négocier avec le gouvernement de l'Ontario sur les tarifs d'électricité et à convaincre FedNor de vous aider financièrement à faire la transition? »

Nous aimerions être un intermédiaire pour faire avancer les choses. Par la suite, nous publierons une annonce dans le *Globe and Mail* et nous dirons : « Achetez la truite de l'Ontario, car elle est maintenant élevée selon les principes de durabilité. »

Mme Chabot : Nous avons entendu dire que le Canada est en retard par rapport à d'autres pays dans le domaine de l'aquaculture, et selon moi et notre comité, le Canada peut agir en chef de file en favorisant la croissance des systèmes de confinement dans l'industrie en eau douce et en rejetant toute plus grande expansion, surtout dans les Grands Lacs.

La sénatrice Poirier : Je veux seulement revenir aux questions que le sénateur Baker a commencé à poser. Tous les gouvernements provinciaux ont leurs propres règles et leur propre réglementation, qui ne sont pas nécessairement

province to another, the situation you are facing with the fresh water compared to the salt water, but aquaculture is being done in every province in one way or another across Canada. Are you hearing from other associations throughout Canada over some of the requests that you are making that you would like to see your provincial government and DFO doing? Are you hearing that same need across the country from all the different provinces for the same request that you are making, or is this more of an Ontario issue?

Ms. Chabot: Ontario has the majority of the production of farmed freshwater fish. Eighty per cent of the production is within Ontario.

Mr. Duncanson: The tricky piece of this — and this is where I keep coming back to the fact that this is binational water, which automatically brings the feds into the game. It's all well and good for Ontario to put out regulations, but at the end of day it impacts a binational waterway that should take into regard binational agreements; so the feds should be at the table in a fairly aggressive way on this file.

That may not be the case for other jurisdictions and provinces that don't have the same kind of sticky binational overview on this.

That's my perspective. I've talked to enough people at both DFO and Environment Canada that there is some sympathy for that, because at the end of day they sit down with their counterparts in the Great Lakes region and have to talk about shared goals for water quality and protecting the environment.

Ms. Chabot: A way forward may be to reinvent the Ontario Sustainable Aquaculture Working Group. I don't know what happened to it. Stakeholders like the Georgian Bay Association were not invited to this table, but industry and the various levels of government were. It was co-chaired by the Department of Fisheries and Oceans and Environment Canada. Perhaps now might be the time to resurrect this committee and really focus on the binational treaties and how the growth of aquaculture fits in. I think there would be room for the arguments that we have presented before the senators today that there is continued need before any regulations, before any policies, to take a look at all the levels that are involved with the Great Lakes aquaculture.

Senator Poirier: And to see if there are any agreements in place and what the time frame is on those agreements.

Ms. Chabot: The Great Lakes Water Quality Agreement, the Great Lakes Protection Act, absolutely; the Fisheries Act.

Senator McInnis: It's just a comment. Senator Baker will help me with this, but wherever there are fish in the water, DFO has a role to play, if they're being meddled with in some way or another, whether it is environment, pollution or whatever. What we have been suggesting here in earlier meetings is that we may

identiques; vous faites face à une situation concernant l'eau douce par rapport à l'eau salée, mais on fait de l'aquaculture dans chaque province d'une façon ou d'une autre. Est-ce que d'autres associations au Canada font les mêmes demandes que vous à propos des mesures que vous aimeriez que votre gouvernement provincial et le MPO prennent? Est-ce que toutes les autres provinces expriment les mêmes besoins et font la même demande que vous, ou s'agit-il davantage d'une question propre à l'Ontario?

Mme Chabot : La production de poisson d'élevage d'eau douce se fait majoritairement en Ontario; 80 p. 100 de la production a lieu en Ontario.

M. Duncanson : La difficulté — et c'est pour cette raison que je reviens toujours au fait qu'il s'agit d'eaux binationales, ce qui fait entrer automatiquement les autorités fédérales en jeu. L'Ontario a beau émettre une réglementation, au bout du compte, cela a des répercussions sur une voie navigable binationale, et on devrait tenir compte des accords binationaux; les autorités fédérales devraient participer énergiquement aux discussions à ce sujet.

Ce n'est peut-être pas le cas d'autres pays et provinces où il n'y a pas de question binationale en jeu.

C'est mon opinion. J'ai parlé à suffisamment de personnes du MPO et d'Environnement Canada, de sorte que les gens comprennent, car au bout du compte, ils discutent avec leurs homologues de la région des Grands Lacs et doivent discuter des buts communs liés à la qualité de l'eau et à la protection de l'environnement.

Mme Chabot : La métamorphose du Groupe de travail sur l'aquaculture durable de l'Ontario serait peut-être une voie à suivre. J'ignore ce qui lui est arrivé. Des intervenants comme l'Association de la baie Georgienne n'ont pas été invités aux discussions, mais l'industrie, les municipalités et les différents gouvernements, oui. C'était coparrainé par le ministère des Pêches et des Océans et le ministère de l'Environnement. Le temps est peut-être venu de ressusciter le comité et d'axer les efforts sur les traités binationaux et la façon dont la croissance de l'aquaculture s'inscrit dans cela. Je crois qu'avant l'adoption de règlements ou de politiques, les idées que nous avons soumises aux sénateurs aujourd'hui ont toujours leur place : il faut examiner continuellement tous les aspects liés à l'aquaculture dans les Grands Lacs.

La sénatrice Poirier : En plus de voir si d'autres accords ont été conclus et quelle période y est indiquée.

Mme Chabot : L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, La Loi sur la protection des Grands Lacs, absolument; la Loi sur les pêches.

Le sénateur McInnis : Je ne veux faire qu'une observation. Le sénateur Baker m'aidera à cet égard, mais partout où il y a des poissons, le MPO a un rôle à jouer, d'une façon ou d'une autre, qu'il s'agisse de l'environnement, de la pollution, et cetera. Au cours de séances précédentes, nous avons dit que nous voudrions

want to investigate concurrent legislation where we don't have this hodgepodge across the country and that we have, if at all possible, as I used the analogy before of the Criminal Code, concurrent legislation that is fed into by all the provinces. That would be the ultimate goal, I would think.

Mr. Duncanson: It would certainly help the transfer of knowledge. I respect what you were saying, sir, that there are jurisdictions that are further ahead than Ontario on this. I think having a framework at the national level would provide a conduit for sharing that technology and the learning so that you can truly get best practices advanced.

The Acting Chair: Thank you so much. I really thank you very much for coming and presenting the freshwater view. We've done a lot with the salt water, but I can see that it is quite different. Actually, the two borders is an interesting mix to what we're going to have to be thinking about.

Thank you so much. I appreciate it, once again.

Thanks to the committee. We are adjourned.

(The committee adjourned.)

peut-être examiner la possibilité d'adopter une loi parallèle pour nous sortir de la mosaïque actuelle que nous avons au pays, et avoir, dans la mesure du possible, pour reprendre mon analogie avec le Code criminel, une loi parallèle dont l'application serait uniforme dans toutes les provinces. Ce serait le but ultime, à mon avis.

M. Duncanson : Cela contribuerait certainement au transfert des connaissances. Je respecte ce que vous disiez, monsieur, c'est-à-dire que certains sont en avance sur l'Ontario à cet égard. Je pense qu'avoir un cadre national fournirait un intermédiaire permettant de collaborer sur le plan de la technologie et des connaissances, de sorte qu'on puisse vraiment faire avancer les choses sur le plan des pratiques exemplaires.

La présidente suppléante : Merci beaucoup. Je vous remercie vraiment beaucoup de vous être présentés et d'avoir donné votre point de vue sur l'eau douce. Nous avons fait beaucoup de travaux sur l'eau salée, mais je constate que c'est très différent. En fait, ce sera intéressant pour notre réflexion.

Encore une fois, je vous remercie beaucoup.

Je remercie les membres du comité. La séance est levée.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, October 7, 2014

The Georgian Bay Association:

Claudette Chabot, Chair, Aquaculture Committee;
Bob Duncanson, Executive Director.

TÉMOINS

Le mardi 7 octobre 2014

The Georgian Bay Association :

Claudette Chabot, présidente, Comité de l'aquaculture;
Bob Duncanson, directeur général.